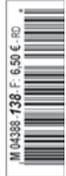




Les pianistes de Sion Orçun Orçunsel

> P. 11

Aujourd'hui la Turquie



M 4388-138 F 6,50 € RD
N° ISSN : 1305-6476

Istanbul - Paris - Ankara - Genève - Izmir - Bruxelles - Bodrum - Montréal

France : L'État d'urgence, une réponse inadaptée

Le 21 juillet dernier, le Parlement a adopté le projet de loi prolongeant de six mois l'état d'urgence en France, alors que François Hollande avait peu avant annoncé sa suspension pour le 26 juillet. L'état d'urgence avait été décrété suite aux attentats du 13 novembre et prolongé trois fois - en novembre, en février et en mai - avant d'être renouvelé à la suite des attentats de Nice. Censée nous protéger d'une nouvelle attaque terroriste, cette mesure suscite pourtant le débat.

> P. 4



12 TL - 6,50 euros

www.aujourdhuiturquie.com

Le Journal francophone de la Turquie numéro 138, Septembre 2016



Dr. Olivier Buirette

Septembre 2016 : une rentrée européenne assombrie ?



Le premier semestre de l'année 2016 aura été marqué par une série d'événements dramatiques concernant directement l'Union européenne (UE) : aggravation de la crise migratoire provoquant une dissonance accrue entre les membres de l'Union, problèmes économiques qui n'en finissent plus, amplification du phénomène terroriste notamment en France et enfin, en juin dernier, le Brexit. La sortie annoncée de la Grande-Bretagne de l'UE ne cesse d'engendrer des conséquences négatives en Europe, mais provoque également une véritable contagion avec des velléités d'organiser des référendums similaires notamment en Hongrie et aux Pays-Bas. Que fait l'UE face à tout cela ? Celle qui est avant tout un outil de gouvernance collective se trouve en fait confrontée à la non-résolution de problèmes datant du début des années 2000, et notamment avant les grandes vagues d'élargissements à l'Est en 2004 et 2007.

À ces défis non relevés, se sont ajoutées les crises récentes qui ne cessent de s'abattre sur notre continent. Le choix d'une nouvelle gouvernance économique et sociale collective aurait sans doute permis de mieux affronter la grave crise économique et financière de 2008 qui, huit ans plus tard, n'est toujours pas terminée.

(lire la suite page 2)



Rencontre entre Erdoğan et Poutine

Le 9 août le président **Recep Tayyip Erdoğan** a rencontré le président russe, **Vladimir Poutine**, à Saint-Petersbourg pour la première fois depuis la crise survenue entre les deux pays en novembre 2015 (des F16 turcs avaient abattu un avion de combat russe ayant violé l'espace aérien turc au niveau de la frontière turco-syrienne). À l'occasion de cette rencontre qui a duré presque deux heures, les deux leaders ont fait savoir, lors d'une conférence de presse conjointe, leur volonté de poursuivre les relations là où elles en étaient restées.

La Russie est une puissance militaire et économique - malgré la chute du prix de pétrole, elle détient une réserve de plus de 500 milliards de dollars -, mais aussi indéniablement nucléaire. Ce pouvoir russe, que peu de gens prennent au sérieux, ne doit pas être sous-estimé dans la lutte de pouvoir qui s'effectue pour gagner en influence sur la scène internationale.

Quant à la Turquie, c'est le pays le plus proche d'une région extrêmement importante : le Moyen-Orient. Une proximité certes géographique, mais aussi politique, économique et militaire. La première visite, après la tentative de coup d'État, de M. Recep Tayyip Erdoğan en Russie n'est pas une coïncidence. Elle comporte en réalité un message aux multiples dimensions.

Il existe aujourd'hui deux pôles, deux centres mondiaux, comme nous l'avions déjà évoqué dans ce journal, en avril 2007. Chacun a un pouvoir et une fonction différente. S'il ne peut y avoir de jeu politique sans la Russie, l'Occident doit aussi accepter que sans une Turquie stable, démocratique et laïque, on multiplie les difficultés au Moyen-Orient, avec des répercussions inévitables en Europe. C'est dans ce contexte

qu'il faut comprendre la visite du Président de la République de Turquie à Moscou.

Déclarations du président Erdoğan

Erdoğan a noté que les relations bilatérales allaient de nouveau être marquées par l'amitié et la confiance et qu'elles seraient être encore meilleures qu'auparavant.

« Nous venons de prendre les décisions qui vont porter à nouveau nos relations à leur niveau requis dans le domaine politique, économique, culturel et humain. Les deux parties sont extrêmement déterminées à porter ces relations au-delà de leur niveau initial », a déclaré Recep Tayyip Erdoğan lors de la conférence de presse conjointe avec son homologue russe.

« Nous allons entreprendre étape par étape les démarches nécessaires sur des sujets tels que la revitalisation du conseil de coopération de haut niveau, la reprise des vols charters, la levée des mesures limitant les échanges bilatéraux y compris agricoles, la facilitation des travaux des entrepreneurs turcs en Russie et la mise en œuvre à part entière du régime sans visas », a déclaré le président turc.

(lire la suite page 6)



Ali Türek

Scrupule du Soleil

Sur les collines de Cihangir, là où je passais quelques heures chaque après-midi de fête, sur une terrasse, on contemplant le coucher de soleil dans les reflets laissés sur les mille fenêtres du côté d'Üsküdar.

(lire la suite page 8)

Kemal Kılıçdaroğlu échappe au drame



Lisez l'intégralité de cet article sur notre site internet
www.aujourdhuiturquie.com

Retour sur...

Tous les chemins ne mènent pas à la réélection, Zoé Lastennet, P. 5

Un nouveau borbier libyen, Camille Saulas, P. 6

Face au terrorisme, la violence ne doit pas se banaliser, Guillaume Asmanoff, P. 5

Carnet de route - Voyage sur la côte égéenne



(lire la suite page 12)



Dr. Olivier Buiette

(Suite de la page 1)

La question de la définition de nos frontières n'a pas permis de régler la question de l'intégration de la Turquie à l'UE ni celle des élargissements à la suite de la crise ukrainienne qui reste en suspens. La modernisation de l'espace Schengen et donc de nos politiques migratoires aurait sans doute là aussi permis de mieux affronter la grande crise migratoire que nous connaissons depuis deux ans à présent.

Ces simples exemples nous montrent sans doute qu'en ce début d'automne 2016, les problèmes accumulés sont toujours là, et que l'accélération des changements dans le monde en général, et sur notre continent en particulier, nécessite sans conteste une dynamique de relance. La sortie d'un poids lourd de l'UE comme la Grande-Bretagne en juin dernier est un signe qui ne trompe pas. On peut en effet se demander si nous n'assistons pas là au début

Septembre 2016 : une rentrée européenne assombrie ?

d'un grand « détricotage » de l'UE, une structure qui depuis ses débuts, après la Seconde Guerre mondiale, a permis à l'Europe de vivre en paix. Ce délitement que l'on commence à voir s'accompagne de la résurgence d'une ancienne alliance à l'Est, avec la tentative de reprise de contrôle d'ex-zones d'influence par la Russie. Et il y a des États à l'Ouest, telle la Grande-Bretagne, qui estiment qu'ils peuvent très bien se passer de l'UE et se lancer dans une aventure non plus collective, mais autonome, tout en gardant des relations économiques de bon voisinage ainsi que l'ont déclaré en août dernier la nouvelle Première ministre britannique, Theresa May, et son ministre des Affaires étrangères, Boris Johnson. Nous en reviendrions ainsi, si cela devait continuer de cette manière, à un retour aux années 1980 avec une Europe occidentale qui en est réduite à l'ancienne Communauté européenne économique (la CEE) et un Est qui, bon gré mal gré, se retrouverait de nouveau

sous une nouvelle forme d'influence de la Russie.

Heureusement, nous n'en sommes pas encore là et ce scénario peut sans doute être encore inversé, mais comment ? En cela, je pense qu'il nous faut regarder les exemples que l'Histoire nous apporte. En 1958, quand le Général de Gaulle devait fonder la V^e République, celui-ci avait pris l'initiative d'une nécessaire relance de l'Europe qui était encore très loin de sa forme actuelle, en commençant par une rencontre avec le Chancelier d'Allemagne de l'Ouest, Konrad Adenauer. Cet entretien qui, quelques années plus tard, en 1963, devait déboucher sur le Traité de l'Élysée est considéré comme le socle du fameux couple franco-allemand dont beaucoup disent encore aujourd'hui qu'il est l'un des moteurs de la construction européenne.

Ne devrions-nous pas nous inspirer de cela pour les mois qui viennent ? Si des échéances électorales approchent tant en France qu'en Allemagne, ne pour-

rions-nous pas au moins formuler le vœu que cette indispensable relance européenne se trouve au cœur des programmes des candidats ? Un nouveau couple franco-allemand pourrait-il alors naître et la relance s'opérer ?

En 1925, les accords de Locarno avaient permis un temps de croire à une première version de ce duo entre la France et l'Allemagne pour une paix européenne que l'on croyait acquise après les horreurs de la guerre de 14-18. Les signataires en étaient le Président du Conseil français, Aristide Briand et le Chancelier allemand Gustav Stresemann ; cela ne devait durer qu'un temps comme on le sait.

Nous pouvons en tout cas, à l'automne 2016, considérer que les enjeux sont aussi cruciaux pour l'Europe qu'en 1925 ou qu'en 1958. Puissent les décideurs politiques de demain s'en souvenir afin de poursuivre cette œuvre de paix en Europe entamée il y a plus d'un demi-siècle à présent.

Un commissaire européen pour lutter contre le terrorisme

À l'heure où l'Europe connaît une multiplication des attentats terroristes sur son territoire et est profondément déstabilisée par la décision britannique de sortir de l'Union, Sir Julian King, un Britannique, va se voir nommer le nouveau commissaire chargé de la stratégie antiterroriste européenne.

Alors que l'Union européenne (UE) semblait impuissante face à la menace terroriste qui s'abat dans ses pays membres - en premier lieu, la France et l'Allemagne -, le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a annoncé mardi 2 août la nomination de Sir Julian King en tant que commissaire européen chargé de la sécurité. L'homme de 51 ans devrait ainsi remplacer son concitoyen Lord Jonathan Hill, ancien commissaire européen chargé de la sécurité, qui a déposé sa démission après le résultat du référendum sur le Brexit. C'est un nouveau portefeuille qui a enfin été créé pour lutter contre la criminalité et le terrorisme : le portefeuille de l'Union de la sécurité. Loin d'avoir un rôle fantôme, le nouveau commissaire à l'Union de la sécurité sera chargé de s'assurer d'une approche commune en matière de sécurité, un meilleur échange des informations ainsi qu'une collaboration effi-

cace entre les pays européens en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme, le crime organisé et la cybercriminalité - le tout en transformant Europol. Le diplomate, selon son ordre de mission, devrait aussi mettre en place des moyens de gestion de la radicalisation et du retour des combattants provenant de Syrie sur le sol européen. Autant de missions qui sont aujourd'hui indispensables pour lutter efficacement contre la menace terroriste. En effet, les spécialistes de cette question stipulent, par exemple, que les attentats de Paris en novembre dernier se sont produits notamment du fait du manque de coopération et de coordination entre les services de renseignements des États membres et européens.

Le Britannique est un diplomate émérite ce qui lui permet de trouver de nombreux relais dans les pays membres de l'UE, et ainsi d'apaiser les tensions et d'améliorer la coopération en matière sécuritaire qui aurait pu être davantage affectée par le Brexit. Pourtant, sa nomination suscite le débat à l'heure où son pays a pris la décision d'activer prochainement l'article 50 du Traité de Lisbonne.

M. Juncker considère cette nomination comme un véritable levier pour faire pression sur la nouvelle Première ministre britannique, Theresa May, afin que celle-ci continue à collaborer en matière sécuritaire avec l'UE en dépit de la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union.

Il est indéniable que les États membres ont besoin des renseignements et de la collaboration pleine et entière des services secrets britanniques pour faire face au spectre du terrorisme. Mais, Londres a autant besoin de ne pas s'aliéner les membres de l'Union sur cette question. En effet, les hauts responsables des services de renseignements britanniques (MI5 et MI6) et de Scotland Yard sont conscients de la menace islamiste de Daech qui pèse sur leur pays, et savent que ce n'est qu'une question de temps avant que l'Angleterre soit elle aussi frappée par un attentat. D'ailleurs, alors que la campagne référendaire battait son plein en Grande-Bretagne, des responsables de la police et des services secrets britanniques appuyaient sur le risque de perdre un allié tel que Europol - le centre européen de l'antiterrorisme. En outre, le président de la Commission européenne désire faire passer un message fort à Theresa May : tant que vous ne serez pas sortis officiellement et totalement de l'organisation régionale, vous avez des droits, mais aussi, et peut-être surtout, des obligations à ne pas oublier.

Malgré tout, rien n'est fait. L'approbation du Parlement européen en autom-



ne prochain devrait être une simple formalité après que sa candidature soit officiellement présentée par le Conseil. Mais l'accord de tous les États membres n'est pas forcément acquis. Certains répuugnent à voir un Britannique à la tête de ce nouveau portefeuille dans la mesure où il se devra d'appliquer La Stratégie de l'Union de la sécurité qui s'étend sur cinq ans alors que dans deux ans, ce dernier risque de devoir quitter ses fonctions. De nombreuses voix s'élèvent donc contre cette nomination, et ce, au sein même du Parlement européen. Certains avancent qu'à l'heure actuelle l'attribution d'un tel poste, aux responsabilités majeures et aux enjeux conséquents, à un pays qui a décidé de quitter l'UE est tout bonnement ridicule et incompréhensible. Pourquoi donner tant de responsabilités à un pays qui dispose en plus d'une option de retrait, c'est-à-dire la possibilité de ne pas appliquer toutes les politiques européennes communes en matière de sécurité ?

* Camille Saulas





Nami Başer

Une nouvelle fête nationale et républicaine en Turquie ?

Une des différences entre la vie sociale turque et la vie sociale française, c'est qu'en Turquie nous avons trop de fêtes. Ce n'est pas pour critiquer cette abondance qui provient du fait que nos fêtes républicaines et religieuses abondent en quantité alors qu'en France le 14 juillet suffit pour les rappels républicains et Noël et la Toussaint pour les souvenirs chrétiens. La raison doit être cherchée soit dans le fait que 1789 reste un moment important, mais sombre de l'histoire française, soit dans cette particularité des Orientaux (que nous sommes) de multiplier les jours d'amusements collectifs. La première fois que j'ai fêté le 14 juillet en France, je me rappelle encore une femme triste qui ne cessait de répéter : « C'est une sombre histoire » et qui, tout en s'efforçant de sourire, essayait de retenir ses larmes. Alors que

chez nous, personne, à part peut-être quelques enfants, n'a l'idée de vivre une tragédie pendant la fête du sacrifice où l'on tue des moutons et où l'on fait semblant de remémorer le sacrifice biblique d'Abraham. Bien au contraire, nous sommes toujours enthousiastes. Pendant mon enfance, ma fête préférée était celle du premier juillet. Malheureusement et paradoxalement, celle-ci a disparu. On en parle un peu dans les journaux, on voit quelques rappels à la télévision, mais c'est tout. Elle est tombée dans l'oubli. Ses nostalgiques montrent pourtant d'anciens jours heureux dans des vidéos postées sur You-Tube. Pourquoi? Parce qu'on la fêtait dans la mer et toutes les mairies rivalisaient d'ingéniosité pour offrir une fête du « cabotage » parfaite. D'ailleurs, c'était son nom. On l'écrivait à la turque : « kabotaj », sans traduire et ra-

res étaient ceux qui en connaissaient la signification. Moi-même, je l'ignorais, croyant que ce devait être un nom d'animal puisqu'à un moment donné on laissait des animaux dans la mer (des oies, des cygnes, etc.) et une compétition commençait entre les jeunes qui se jetaient à la mer pour s'emparer en premier de l'animal.

J'ai appris par la suite que l'on célébrait le jour où les bateaux turcs avaient eu le droit de porter leurs propres pavillons, soit notre drapeau que l'on bénissait tant, et que le mot « cabotage » provenait de l'espagnol et signifiait vaguement cela. C'était donc une fête nationale et républicaine puisqu'on fêtait le jour où les bateaux turcs avaient obtenu le droit légitime de naviguer dans les eaux turques, soit une célébration de la reprise de l'indépendance perdue par les Ottomans.

Il y avait plusieurs jeux consécutifs organisés et exécutés devant nous qui étions assis sur des chaises de casinos installées dans les collines. On savourait le moment, on criait, on délirait, on pariait.

Oui, cette fête n'existe plus. Mais comme consolation, nous avons depuis le 15 juillet dernier une nouvelle commémoration qui fait suite au putsch raté et qui a créé, tout d'un coup, de nombreux mythes que l'on ne cesse de fêter. En effet, au moment où j'écris ces lignes, on continue tous les soirs et même toutes les nuits, à communier autour de ce qui est perçu comme un épisode d'héroïsme national.

Qui sait si le lendemain du 14 juillet français, nous ne fêterons pas tous les ans, en Turquie, le jour où les citoyens sont descendus dans les rues pour faire face aux putschistes.

Les défenseurs anonymes de la démocratie

Dans un article rédigé spécialement pour Aujourd'hui la Turquie, Monsieur l'Ambassadeur de la République de Turquie, Hakkı Akil, a accepté pour nos lecteurs de revenir pour nous sur le coup d'État manqué du 15 juillet dernier.

Comme vous le savez, un groupe de putschistes infiltré dans l'armée et lié à l'organisation terroriste de l'Imam F. Gülen (FETÖ) a entrepris le 15 juillet une tentative de coup d'État pour renverser le gouvernement démocratiquement élu et l'ordre constitutionnel en Turquie. Les putschistes ont bombardé la Grande Assemblée nationale turque, la Présidence et les institutions publiques en utilisant des hélicoptères, des avions de chasse et des chars payés par les impôts du peuple turc. Ils ont massacré les civils qui leur ont résisté avec beaucoup de courage. Cette nuit-là malheureusement, plus de 246 de nos citoyens ont perdu la vie et plus de 2.500 ont été blessés.

On peut dire que c'est grâce à la volonté de l'État turc agissant dans l'unité avec son peuple, que cette odieuse tentative de coup d'État a été déjouée et que le régime démocratique de la Turquie a été sauvé. Les témoignages récents de ceux qui ont joué un rôle clé dans cette tentative pointent tous FETÖ derrière la tentative de coup d'État en Turquie. Le coup d'État était dirigé par un réseau d'officiers de divers grades, mais aussi par des individus ne relevant pas

de l'institution militaire et par des groupes connus pour être affiliés à FETÖ.

Depuis les années 70, les adeptes de FETÖ se sont infiltrés dans les organismes étatiques, principalement au sein des institutions militaires, judiciaires, policières et du corps préfectoral ainsi que dans les autres administrations par le biais de cellules structurées. Le processus en cours a pour but de mettre à l'écart les adeptes de l'Imam F. Gülen des institutions de l'État. Si l'on peut faire une comparaison, c'est comme débarasser le corps des cellules cancéreuses. Le rôle joué par le grand peuple turc dans l'échec de cette odieuse tentative de coup d'État a été déterminant. C'est grâce à ces défenseurs anonymes de la démocratie, qui n'ont pas hésité à se jeter au-devant et sur les chars, que les traîtres ont échoué. Les citoyens turcs en France ne sont pas restés silencieux non plus : dès l'annonce du coup d'État, ils étaient des centaines à se retrouver et à manifester devant l'Ambassade à Paris et les Consulats de Turquie aux quatre coins de la France.

Maintenant que la tentative du coup d'État a été déjouée, nous avons une autre tâche importante à accomplir.

Même si le combat de la Turquie contre FETÖ se poursuit dans le respect des règles démocratiques, certains milieux en Occident adressent, soit par manque d'information, soit par malveillance, des critiques infondées contre la Turquie, l'accusant de mener une purge contre l'opposition, les magistrats, les journalistes, les fonctionnaires et de violer les droits de l'homme, ou encore d'utiliser la torture. Face à

ces critiques et parce que la solidarité et la compréhension de la France, notre alliée, comptent pour nous, nous devons faire de notre mieux pour éclairer l'opinion publique française en diffusant des informations correctes. Pour cela, com-

me cela a toujours été le cas, nous gardons tous les canaux de communication ouverts pour un dialogue constructif.

* Hakkı Akil,
Ambassadeur
de Turquie en France



Tous pour un.

Nous parlons la même langue que vous dans 17 pays sur quatre continents. Nous œuvrons passionnément pour vous procurer le meilleur service dans 70 aéroports à travers le monde.

Tepe Akfen
TAV
tavairports.com



Ozan Akçüreç

Avocat au
Barreau de Paris
oakyurec@jonesday.com

Vers un nouveau renforcement de l'état d'urgence en France

Le 21 juillet dernier, soit une semaine après le terrible attentat de Nice, le Parlement a définitivement adopté le projet de loi prolongeant de six mois l'état d'urgence en France et instaurant de nouvelles mesures destinées à renforcer la lutte antiterroriste.

Présenté le 19 juillet en Conseil des ministres, le projet de loi a fait l'objet d'un accord en commission mixte paritaire (CMP) le jour suivant, avant d'être définitivement adopté par le Parlement français le 21 juillet. Cette loi (n° 2016-987) comporte deux titres : le premier relatif à l'état d'urgence, le second au renforcement de la lutte antiterroriste.

La prolongation de l'état d'urgence

L'état d'urgence, régime d'exception provisoire mis en place pour faire face à des circonstances particulièrement graves, est régi par la loi n°55-385 du 3 avril 1955. Selon son article premier, l'état d'urgence ne peut être déclaré qu'en cas de « *péril imminent résultant d'atteintes graves à l'ordre public* », ou en cas de « *d'événements présentant, par la nature ou leur gravité, le caractère de calamité publique* ». Décrété en Conseil des ministres, l'état d'urgence ne peut être prorogé au-delà de douze jours que par la loi (art. 2) qui fixe alors « *sa durée définitive* » (art. 3). À chaque prorogation, le législateur est tenu de vérifier à nouveau l'existence des conditions fixées au premier article de la loi de 1955. Ainsi, alors que l'engagement de l'état d'urgence résulte de l'initiative du pouvoir réglementaire, son maintien relève exclusivement du pouvoir législatif.

Le 21 juillet dernier, députés et sénateurs ont adopté le projet de loi visant à prolonger l'état d'urgence en France pour une durée de six mois. Il s'agit de la quatrième prolongation depuis l'instauration de l'état d'urgence au lendemain des attentats de Paris en novembre 2015.

En effet, l'état d'urgence décrété le 14 novembre 2015 avait une première fois été prorogé par la loi du 20 novembre 2015, avant de l'être une seconde fois par la loi du 16 février 2016. Enfin, une troisième loi de prorogation visant à couvrir la période du Championnat d'Europe UEFA de football masculin 2016 et du « Tour de France » avait été adoptée le 20 mai 2016. Ainsi, par l'adoption du projet de loi, l'état d'urgence devrait être maintenu jusqu'à fin janvier 2017.

Les nouvelles mesures consacrées par la loi au titre de l'état d'urgence : renforcement des pouvoirs de police administrative et saisie des données

Tout d'abord, la loi adoptée consacre un certain nombre de nouvelles dispositions visant à renforcer l'application de l'état d'urgence. La loi permet ainsi l'interdiction des cortèges, défilés et rassemblements lorsque l'autorité administrative n'est pas en mesure d'en assurer la sécurité. La fermeture des lieux de culte au sein desquels sont tenus des propos incitant à la violence, à la haine, à commettre des actes de terrorisme, ou en faisant leur apologie d'actes de terrorisme est désormais possible (art. 3). Le préfet peut également ordonner que des contrôles d'identité, des visites de véhicules, des inspections visuelles des bagages et de leur fouille soient effectués (art. 4).

La dernière mesure introduite au titre de l'état d'urgence renforce considérable-

ment les pouvoirs de la police administrative puisque la loi consacre une nouvelle procédure de saisie des données informatiques au cours des perquisitions administratives. Nouvelle procédure, car le Conseil constitutionnel avait censuré la précédente du fait de l'absence de garanties (19 févr. 2016 n°2016-535 QPC). L'article 5 de la nouvelle loi prévoit ainsi que les données ne pourront être saisies que « *si la perquisition révèle l'existence d'éléments, notamment informatiques, relatifs à la menace que constitue pour la sécurité et l'ordre publics le comportement de la personne concernée* ». De plus, l'utilisation de ces données prélevées ne sera possible qu'après autorisation par le juge des référés du tribunal administratif dans un délai de 48 heures. Ainsi, par l'instauration de ces nouvelles garanties, la censure par le Conseil constitutionnel devrait être évitée.

Outre la prolongation de l'état d'urgence et l'adoption de nouvelles mesures visant à en renforcer son application, la législation met également en place un nouvel arsenal visant à renforcer la lutte antiterroriste.

Le renforcement des mesures antiterroristes : vidéosurveillance, détention provisoire et renseignement

Le titre II de la loi, intitulé « *Dispositions relatives au renforcement de la lutte antiterroriste* », introduit de nouvelles dispositions d'applications immédiates contre le terrorisme. Cette deuxième partie a été très nettement enrichie par les propositions du Sénat qui ne souhaitait pas une simple prolongation de l'état d'urgence, mais également des mesures efficaces pour lutter contre le terrorisme. C'est ainsi que l'article 9 permet à titre exceptionnel la vidéosurveillance des

cellules hébergeant des détenus provisoires sous mandat de dépôt criminel « *dont l'évasion ou le suicide pourraient avoir un impact important sur l'ordre public (...)* ». Cette disposition intervient à la suite du rejet de la référée liberté de Salah Abdeslam par le tribunal administratif de Versailles, qui a refusé de faire droit à sa demande tendant à la suspension de sa mise sous « *vidéoprotection* » 24 heures sur 24, pour trois mois (TA Versailles, 15 juill. 2016 n°1604905). Le nouvel article vient ainsi donner une base légale à la vidéosurveillance des cellules de détention.

La loi consacre également l'augmentation de la durée totale de détention provisoire pour les actes de terrorisme, ainsi qu'une augmentation du délai maximal d'assignation à résidence des djihadistes de retour sur le territoire français (art. 10). Enfin, une autre mesure importante est la possibilité de recueil en temps réel auprès des opérateurs de télécommunication des données de connexion d'une personne identifiée comme susceptible d'être en lien avec une menace terroriste (art. 15).

Les nouvelles mesures introduites par la loi du 21 juillet 2016 renforcent sans aucun doute la lutte contre le terrorisme en France. Ces nouvelles mesures n'ont cependant pas toutes été accueillies de la même manière, certaines ayant fait l'objet de vives critiques. Concernant la prorogation de six mois de l'état d'urgence, rien dans le régime légal de la loi de 1995 ne fait obstacle à une succession « indéfinie » des états d'urgence. Cependant, l'état d'urgence restreignant les libertés de façon significative, il ne faudrait pas qu'un tel régime d'exception s'éternise.

L'état d'urgence, une réponse inadaptée

Le 21 juillet dernier, le Parlement a adopté le projet de loi prolongeant de six mois l'état d'urgence en France, alors que François Hollande avait peu avant annoncé sa suspension pour le 26 juillet. L'état d'urgence avait été décrété suite aux attentats du 13 novembre et prolongé trois fois - en novembre, en février et en mai - avant d'être renouvelé à la suite des attentats de Nice. Censée nous protéger d'une nouvelle attaque terroriste, cette mesure suscite pourtant le débat.

Devant une escalade de la terreur et de l'horreur engendrée par les attentats de novembre dernier et ceux, en juillet, de Nice et de Saint Etienne-du-Rouvray, personne ne se sent en sécurité. Politiquement, l'exécutif ne peut pas rester les bras croisés. À moins d'un an des prochaines élections présidentielles, où les enjeux sécuritaires seront déterminants, la pression de l'opinion publique oblige le gouvernement à prendre des mesures. L'important est alors la visibilité de celles-ci afin d'attester que le pouvoir contrôle la situation. Une politique de communication synonyme de surenchère des mesures d'urgence prises dans la précipitation et l'émotion engendrant des décisions inutiles, inadaptées et même contreproductives. À peine annoncée, la prolongation de l'état d'urgence essuie de nombreuses critiques, de la gauche comme de la droite, mais aussi des militants des droits de l'Homme et des libertés fondamentales ainsi que des

spécialistes du contre-terrorisme, et ce, à juste titre.

L'état d'urgence était déjà en vigueur, et même à son maximum, quand l'attentat de Nice s'est produit, ce qui nourrit les critiques quant à son efficacité et avec raison, semble-t-il. Aurélie Campana, professeure titulaire de sciences politiques et membre de la Chaire de recherche du Canada sur les conflits et le terrorisme à l'Université Laval (Canada), expliquait sur Radio Canada que l'état d'urgence ne peut tout simplement pas prévenir les attentats : « *Honnêtement, est-ce que ça fonctionne? Non. Après tout, on n'a pas pu empêcher un attentat d'envergure* ».

De plus, si dans un premier temps la loi du 21 juillet se veut rassurante, celle-ci présente avant tout des risques conséquents. Cette mesure nuit de façon considérable à l'état de droit, à la liberté civile et finalement aux bases de notre démocratie. La Ligue des Droits de l'Homme (LDH) dénonce d'ailleurs une simple « *opération de*

communication [...] Face à la violence et à la stratégie de la tension auxquelles nous sommes confrontés, la LDH appelle à résister à la tentation d'y répondre par une restriction de la vie démocratique et des libertés publiques ». Risque de dérive autoritaire et sécuritaire, mise en place progressive d'un État policier ; voilà les dangers auxquels nous devons désormais faire face.

La loi du 21 juillet participe surtout au repli identitaire et sécuritaire, un phénomène déjà bien installé en France et on ne peut plus inquiétant. Déjà en décembre 2015, l'ancien Premier ministre, Dominique de Villepin, avertissait dans une interview à BFMTV et à RMC des dangers relatifs à l'état d'urgence : « *nous risquons de nous abandonner à une pente de peur et de colère* ». Il y a d'autant plus de quoi s'inquiéter que ce climat de peur, de méfiance et de paranoïa est la voix parfaite pour que les partis populistes, dont la popularité ne cesse de croître du fait de l'atmosphère mise en place par les

terroristes ainsi que par les hommes et femmes politiques, arrivent au pouvoir et divisent davantage notre société.

On contribue finalement à éradiquer nos valeurs pour le plus grand bonheur des djihadistes qui réussissent ainsi à figer notre société dans la peur et la défiance, à semer la division, à renforcer la stigmatisation et la marginalisation de la communauté musulmane.

Mais l'exécutif ne semble pas prendre la mesure de l'ineptie qu'est l'état d'urgence. Quand Manuel Valls déclare que cette mesure sera reconduite tant que Daech ne sera pas éradiqué, cela revient à faire l'impasse sur nos valeurs, sur nos libertés et sur l'état de droit au nom d'une supposée protection et de l'élimination d'une menace. Un projet qui n'aboutira jamais si nous continuons à opter pour de telles solutions.

* Camille Saulas

Lisez l'intégralité de cet article sur notre site internet
www.aujourdhuiturquie.com



Face au terrorisme, la violence ne doit pas se banaliser

« Maintenant, quand je me retrouve dans une foule ou assise à une terrasse de café, j'ai peur ». Ce sont les mots de Margaux, étudiante parisienne âgée de 24 ans, qui fait partie de cette génération qui baigne dans la barbarie ordinaire. Car, il faut l'avouer, et d'aucuns diront que cette peur nouvelle n'est pas le reflet de notre société actuelle, elle rythme le quotidien de toutes les générations, surtout les jeunes. Et pour cause, la banalisation et l'exposition continues de la violence dans nos sociétés occidentales ne sont pas anodines.

La France en est à son énième attentat depuis Charlie Hebdo. Du jamais vu depuis la Deuxième Guerre mondiale. En terme de morts sur le territoire, cela est relatif. Autant d'attentats, c'est très certainement une première. Ces jours d'attentats, désormais bien connus de tous, risquent de devenir une peur quotidienne. Ces jours où la nausée s'installe et ne s'atténue pas. Ces jours où le malaise s'accompagne d'un sentiment d'effroi, mais aussi de cette noirceur profonde qui nous dit que le monde est pourtant ainsi fait, que cette réalité est la nôtre, et que ce présent atroce et ponctuel pourrait être, si nous continuons à détourner les yeux, notre avenir. Ce fut le cas le 7 janvier, le 13 novembre,

le 14 juillet et j'en passe. Ça l'est encore alors que les médias évoquent cette vidéo amateur du camion qui fend la foule sur la Promenade des Anglais, ces images de vidéosurveillance qui montrent un des terroristes entrer dans un bar parisien le soir du 13 novembre, ces images de décapitations qui fuient sur la toile, toutes ces images... Toutes ces séquences qui créent des souvenirs que nous n'avons, pourtant, pas vécus. Roland Barthes était clair sur le rôle de la photographie, elle crée « ce souvenir en nous qui nous est propre ».

Une fascination morbide

On peut rejeter ces images, ou les mettre à distance par l'analyse brillante de la « stratégie de communication » de l'État islamique. Mais on ne peut faire abstraction d'un point : il est des gens, dans notre pays, des gens que nous croisons dans la rue, des jeunes gens, souvent, qui ont regardé ces images, qui s'en sont repus avec une fascination morbide.

Déjà, l'assassinat d'Ahmed Merabet, policier abattu à terre, sans défense, lors de l'attentat du 7 janvier 2015, a tourné en boucle sur les forums, assorti de dissertations savantes sur la réalité de cette monstruosité. Et les théories du complot de bas étage nous prouvaient une

À une époque comme celle que nous vivons, encline à la banalisation et à l'exposition continue à la violence, il y a un risque majeur : celui de s'habituer à l'horreur et de développer un esprit vengeur, qui est loin d'être anodin pour vaincre cette forme de terreur qui nous fait front.

chose : ils ne jugent le réel qu'en fonction de ce qui constitue leur référence absolue ; c'est-à-dire ce qu'en montrent les blockbusters américains et les séries télévisées. Puisqu'il n'y a pas de mort qui ne soit accompagnée de giclées de sang et de bruitages répugnants, ils en concluent que le réel doit être ainsi. C'est la mort qui n'étales pas l'hémoglobine, qui est fausse.



Non ! Tout ce bain de sang n'est certainement pas le résultat d'un complot, mais plutôt le passage à l'acte des idées noires qui tournent dans les têtes volontairement et/ou involontairement, consciemment et/ou inconsciemment. Et, au-delà de toute justification, ce phénomène porte un nom : la banalisation de la violence. Et l'on en connaît déjà là l'histoire, les formes et les raisons. À chacun de se positionner.

Résister à cette violence devient un combat quotidien. Comment ? En répondant à la barbarie par des appels à la paix, à la réconciliation et à la fraternité... Depuis l'assassinat du Père Jacques Hamel, alors qu'il célébrait la messe à Saint-Étienne-du-Rouvray, les catholiques opposent à la terreur djihadiste des réactions dont « le calme », « la dignité », « la décence » sont largement salués. Ce qui n'empêche pas certains, y compris parmi les chrétiens, de ne voir dans ce refus obstiné de la violence qu'un signe de naïveté, voire de faiblesse...

Attention toutefois : résister à la violence sur le plan personnel ne signifie pas pour autant qu'il faille renoncer à toute réponse politique à cette vague d'attentats. Il est légitime et compréhensible de vouloir une réaction de fermeté, mais nous devons apprendre à refuser aussi que cette violence entre en nous. Dans cette période éprouvante, il est essentiel de ne pas nier le mal qui a été commis, pour ne pas s'en faire le complice.

Il faut refuser de se situer sur le même registre que celui de l'adversaire, et donc de donner prise à la violence en soi. C'est tout sauf une solution de facilité, une fuite, une lâcheté. C'est au contraire un combat quotidien...

* Guillaume Almalech-Asmanoff

Tous les chemins ne mènent pas à la réélection

Le 6 août 2016, le président de la République François Hollande l'a déclaré officiellement : la décision quant à sa possible représentation aux présidentielles de 2017 sera prise en décembre.



Candidat, il ne l'est pas encore : la tradition et la stratégie politiques veulent que le président laisse planer le suspense. Officiellement, il s'agit de laisser croire que l'on incarne l'exécutif jusqu'au bout et que la conservation du pouvoir n'est que secondaire. Une position de force pour le locataire de l'Élysée ? Après 58 ans de V^e République, l'expérience montre qu'être candidat à sa propre réélection peut être à double tranchant.

D'un côté, une difficulté : assurer d'un renouveau, d'un second mandat qui ne soit pas le simple prolongement du pre-

mier. De l'autre, un atout : la maîtrise du calendrier peut entre autres permettre au président de suspendre, dans une certaine mesure, les candidatures alternatives dans son propre camp. Dans les deux cas, la position de président-candidat induit de choisir clairement son rapport au temps.

La difficile articulation du temps historique et du temps de l'élection

François Hollande se trouve dans une situation proprement inédite pour les présidents en quête de réélection : le contexte des attentats terroristes s'inscrit dans l'immédiateté, dans l'angoisse de la prochaine attaque. Difficile, lorsqu'un sujet est si omniprésent, d'appeler à faire la part des choses et à considérer l'ensemble du bilan. Contre l'addiction médiatique au scoop et à l'éphémère, le président de la République a pourtant invité le 2 août à un effort de distinction entre ce qui n'est lié qu'à un contexte particulier, et ce qui aura « des conséquences dans le temps ».

Un appel qui ne manque pas de pertinence théorique, mais qui pourrait aisément être retourné contre lui. Cette différence est précisément la plus complexe à établir, à l'heure où le Premier ministre, Manuel Valls, a déclaré que l'ère dans laquelle entre le pays serait marquée sur la durée par des attentats. De même, l'état d'urgence, qui par définition est censé être provisoire, semble ne plus avoir de fin à l'horizon. Du propre aveu de François Hollande, selon les paroles rapportées par le journal *Le Monde*, « l'élection se jouera sur cette question : dans quel pays veut-on vivre ? ».

Sondages, bilan et cote de popularité

Le passage du statut de président à celui de candidat a tendance à jouer en la défaveur de l'intéressé. Comme Valéry Giscard-d'Estaing ou François Mitterrand, qui ne se sont déclarés candidats qu'en mars de l'année électorale (février pour Nicolas Sarkozy et Jacques Chirac), les présidents retardent généralement au maximum leur annonce. Parmi ces quatre présidents, deux ont échoué à remporter leur propre succession : Giscard, dont la cote de popularité baisse brutalement de 53 à 44% entre décembre 1980 et avril 1981, et Nicolas Sarkozy, qui n'inspirait confiance en mai 2012 qu'à 37% des Français.

François Hollande se retrouve ainsi dans une situation comparable à celle de Nicolas Sarkozy, même si sa cote de popularité est encore bien plus basse que celle de son prédécesseur à la même époque. Selon le dernier baromètre TNS Sofres - *Le Figaro*, seuls 12% des sondés déclarent accorder leur confiance au chef de l'exécutif - contre 25% pour Nicolas Sarkozy en juillet 2011. Depuis

des mois, les sondages extrêmement mauvais ancrent dans les esprits l'idée que François Hollande a très peu de chances de remporter sa propre succession - d'où le risque de prophétie auto-réalisatrice.

Faute de rêve à revendre, quelle stratégie de communication ?

Les dirigeants sortants adoptent le plus souvent un discours consistant à s'attribuer toute situation favorable - considérée comme une conséquence de leurs décisions. À l'inverse, pour expliquer une situation critique, on met en avant un contexte auquel il était impossible d'échapper - c'est ce qu'a fait Nicolas Sarkozy en 2012 en invoquant la crise économique. Ces différentes stratégies se retrouveront très certainement chez François Hollande, mais il en est une autre qui touche à un problème idéologique spécifique à la gauche d'aujourd'hui.

En effet, on peut s'étonner à quelques mois du premier tour de voir l'exécutif persister dans des mesures plutôt impopulaires comme la réforme du Code du travail ou l'utilisation controversée de l'article 49-3 à la moindre difficulté parlementaire. En laissant croire qu'il n'y a pas d'alternative à sa politique, le camp Hollande pourrait par là même se priver de l'espoir de changement dont il avait fait son slogan en 2012. En peinant à lancer un véritable débat en son sein même et en échouant à insuffler de l'idéal politique chez les citoyens, il apparaît en danger de voir se rejouer le scénario du 21 avril 2002, sans candidat socialiste au deuxième tour.

* Zoé Lastennet



Rencontre entre Erdoğan et Poutine

(Suite de la page 1)

Il a également précisé que la centrale nucléaire d'Akkuyu allait gagner le statut d'investissement stratégique et que les projets conjoints tels que Turkish Stream allaient gagner un nouvel élan. Il a annoncé la volonté des deux parties de créer un fond commun d'investissement turco-russe.

« Nous allons renforcer notre coopération dans le domaine de l'industrie de la défense. Nous sommes également favorables à la création d'un mécanisme tripartite Turquie-Russie-Azerbaïdjan dans le but d'aborder les questions régionales. Nous avons redéfini l'objectif de 100 milliards de dollars dans les relations économiques. Nous allons poursuivre nos contacts dans tous les domaines. Et nous pensons que les relations turco-russes sont aujourd'hui arrivées à un niveau bien meilleur que dans le passé », a fait savoir M. Erdoğan.

Déclarations du président Poutine

Le leader russe a souligné que la normalisation des relations entre les deux pays « est dans l'intérêt des deux peuples ».

« Nous avons effectué une rencontre constructive pour l'intégrité des relations turco-russes. Notre objectif est de revenir à la période d'avant la crise et c'est un objectif très important », a souligné M. Poutine.



Soulignant également la nécessité d'entreprendre des démarches politiques concrètes afin de lancer les projets énergétiques actuels, Vladimir Poutine a indiqué que le secteur de l'énergie représentait la plus importante des phases de la coopération commerciale.

Affirmant que les sanctions appliquées contre les entreprises turques allaient être levées étape par étape, il a déclaré que les entretiens des commissions mixtes entre les deux pays allaient continuer.

« Des progrès seront observés pour la visite des touristes russes en Turquie. La reprise des vols charters ne dépend que de quelques détails techniques. Les travaux de construction des entreprises turques vont continuer. Nous allons progressivement lever les restrictions contre la Turquie. Nous allons ranimer les mécanismes de coopération. Nous avons d'abord prévu de normaliser les relations économiques. Le problème des visas sera réglé d'une façon ou d'une autre », a déclaré M. Poutine pour expliquer les démarches entreprises pour la normalisation des relations entre les deux pays.

* Dr. Hüseyin Latif

Quand les chaînes d'information contribuent à propager la peur

Images passées en boucle, interviews sidérantes ou encore informations approximatives: voilà comment on pourrait résumer, en quelques mots, la façon dont certaines chaînes d'information en continu ont traité les derniers attentats terroristes.

Il est naturel, à l'annonce d'un événement tel que l'attentat terroriste perpétré à Nice le soir du 14 juillet, de vouloir en savoir plus : pourquoi, comment, qui, quelles conséquences? C'est pour répondre à ces questions que l'on fait ce que la plupart d'entre nous font: on allume la télévision.

Le regard ébahi et l'âme meurtrie, on regarde ces journalistes se rendre sur les lieux du drame et décrire les scènes d'horreur, on écoute ces spécialistes nous donner des chiffres, des solutions, répondre à nos questions dans la précipitation, alors que le drame vient d'avoir lieu et que des corps gisent encore sur le sol. Et alors, toujours essentiellement dans le cadre de la « priorité à l'information », les chaînes de télévision se battent pour diffuser le plus rapidement ce qu'elles savent. Seulement, une information diffusée rapidement ne peut pas, la

plupart du temps, être vérifiée et s'avère donc inutile, ce qui confine à l'absurde. C'est ainsi que LCI annonçait une « prise d'otage » la nuit du 14 juillet à Nice, avant d'admettre que « rien n'est confirmé, ce sont des rumeurs ». On peut aussi prendre l'exemple de BFMTV, interviewant, la même nuit, un restaurateur sur la Promenade des Anglais qui disait : « on n'a



aucune information, les policiers nous ont dit de rester en bas ». Priorité à l'information, mais à quelle information? Si, cette nuit-là, BFMTV et LCI ont choisi l'information du direct sans forcément vérifier l'utilité et la véracité des propos diffusés, France 2 a fait bien pire. La chaîne nationale a choisi celle du choc, de l'émotion, des larmes et de l'inacceptable. Ainsi, après avoir diffusé plusieurs fois -et au ralenti- une vidéo du camion fou fauchant la foule, c'est une interview,

réalisée par un journaliste dont l'éthique serait à revoir, d'un homme en état de choc, assis par terre à côté du corps de sa femme, mortellement touchée par le camion.

Ces images répondent-elles à notre besoin de comprendre ou ne font-elles que nourrir notre peur? J'opte plutôt pour la deuxième réponse. Tristement habitués à ces tristes événements, peut-être devrions-nous changer nos habitudes « naturelles ». Oublions un peu le poste de télévision, les images teintées de sang et les spécialistes improvisés articulant des théories absurdes. Et si l'on arrêta de se précipiter et que l'on attendait de vraies informations, vérifiées, importantes, judicieuses? Au lieu de mettre en lumière l'horreur, le terrorisme et la détresse, peut-être que ces chaînes d'information en continu -et cela vaut aussi pour toutes les chaînes de télévision finalement- devraient-elles revoir leur définition du mot « information » et réviser leurs méthodes. « Le rôle des journalistes n'est plus d'annoncer une information, mais de la confirmer », expliquait Nicolas Vanderbiest, assistant en relations publiques à l'Université catholique de Louvain, sur son site internet Reputatio Lab. À méditer.

* Charlyne Thiery

Un nouveau bourbier libyen ?

Cela fait des mois maintenant qu'une nouvelle guerre se prépare en Libye, cinq ans après la première intervention militaire sous mandat onusien qui avait délogé le Général Mouammar Kadhafi, mais aussi plongé le pays dans une guerre civile qui perdure aujourd'hui. La présence de forces françaises sur le sol libyen n'est plus qu'un secret de polichinelle et les États-Unis ne se cachent pas d'avoir mené, à plusieurs reprises, des frappes aériennes depuis 2015. Pourtant, une nouvelle étape a été franchie quand, le 1er août, les autorités libyennes à Tripoli ont demandé à Washington d'intervenir officiellement. Les forces occidentales ont-elles appris et retenu les leçons du passé ou cette nouvelle ingérence est-elle vouée à être un nouveau désastre ?

Après la Syrie et l'Irak, nous assistons depuis le début du mois d'août à l'ouverture d'un nouveau front contre l'organisation terroriste Daech. Le 1^{er} août, le Premier ministre du gouvernement d'Union nationale libyen a en effet annoncé que des frappes aériennes seraient menées par les États-Unis dans ce qui est devenu, depuis juin 2015, le nouveau bastion de Daech: Syrte ; opérations qui ont été autorisées par le Congrès américain et qui se déroulent depuis. La raison officielle de cette intervention invoquée par les forces occidentales est de contrer cette organisation dont les rangs enflent en Libye. Car, si le ministre de la Défense français, Jean-Yves Le Drian, stipulait déjà au début de l'année qu'une nouvelle guerre était « inévitable » en Libye pour contrer Daech, c'est bien cet argument qui est aujourd'hui martelé pour justifier la reprise des bombardements dans ce pays. Le porte-parole du Pentagone a en effet annoncé que l'opération s'inscrivait dans l'objectif d'« éradiquer Daech partout où il se manifeste, et aussi longtemps que le gouvernement libyen le souhaitera ».

Il est vrai qu'actuellement, selon l'ONU, il y aurait environ 6.000 à 7.000 combattants de Daech sur le territoire libyen où Syrte, ville hautement symbolique, est devenue le nouveau fief de « l'émirat occidental » d'al-Baghdadi, l'émir de l'orga-

nisation djihadiste. Les enjeux pour les Occidentaux sont colossaux. Avec l'installation de Daech sur les côtes libyennes qui sont à moins de 1.000 km de Rome, c'est le spectre de nouvelles attaques terroristes sur le sol européen qui est activé, mais aussi le risque de voir davantage de réfugiés arriver sur nos côtes alors que l'île italienne de Lampedusa se trouve seulement à 350 km de la zone contrôlée par les djihadistes. Les enjeux sécuritaires et politiques sont donc énormes. L'argent n'est pas non plus absent du calcul stratégique occidental, Daech s'étendant désormais vers l'est - soit dans une zone riche en gisements pétroliers et gaziers - et contrôle déjà des zones riches en hydrocarbures, notamment à Syrte, comme le souligne Kader Abderrahim, chercheur à l'IRIS.

Mais, remettons les choses en perspective. C'est notre intervention en Syrie et en Irak qui a poussé dès 2014 les combattants de Daech à se retrancher dans cette nouvelle terre de djihad qu'est devenue la Libye. C'est également la récente décision des autorités libyennes et américaines qui risque maintenant de les pousser davantage vers le sud - une évolution déjà bien entamée - et de se frayer un chemin vers l'Afrique de l'ouest où elle pourrait rejoindre Boko-Haram qui y sème déjà la terreur. Cette initiative



pourrait aussi pousser ces djihadistes à trouver d'autres sanctuaires dans les pays voisins du Moyen-Orient et du Sahel. Dès lors, notre stratégie, au lieu de couper l'herbe sous le pied à la violence et aux attentats, pourrait bien se retourner contre nous et nourrir la barbarie en Afrique.

N'oublions pas non plus que si Daech a pu s'implanter dans ce pays, c'est bien à cause de notre échec dans la gestion post-intervention de 2011. En effet, depuis, le pays vit un conflit civil sans précédent où l'absence d'État a fait le bonheur de l'organisation. En outre, cette nouvelle intervention pourrait tout bonnement déboucher sur une nouvelle guerre civile, le pays étant fractionné et divisé localement selon les factions, les tribus et les milices.

* Camille Saulas

Lisez l'intégralité de cet article sur notre site internet www.aujourdhuilaturquie.com



Eren Paykal

Les énergies renouvelables : une obligation

Tout d'abord, je désire vivement condamner la lâche tentative de coup d'État perpétrée par des membres de l'organisation terroriste FETÖ, ennemis du peuple turc. Cet attentat contre la démocratie turque d'une gravité sans pareille a fort heureusement été avorté grâce à la détermination et au courage de la nation turque, qui a réussi à protéger ses acquis institutionnels.

Les besoins de la Turquie en matière d'énergie augmentent de jour en jour, engendrant une dépendance accrue vis-à-vis des pays exportateurs de combustibles fossiles.

Cette réalité condamne en quelque sorte la Turquie à explorer sérieusement ses alternatives en matière d'énergies renouvelables. En 2015, la Turquie y a investi environ deux milliards de dollars américains. Il y a cinq ans, la puissance nominale de l'énergie renouvelable du pays était de 1511 MW. Aujourd'hui, ce chiffre a été quadruplé (4.2), atteignant 6924 MW. L'objectif, qui s'avère être un véritable défi, fixé par le Plan d'action pour l'Énergie renouvelable du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles turc, est que 30 % de notre énergie

proviene de ressources renouvelables d'ici 2023. Pour y arriver, il faudrait atteindre une capacité de 34 GW d'énergie hydroélectrique, de 20 GW d'énergie éolienne, de 5 GW d'énergie solaire, de 1 GW de biomasse et de 1 GW d'énergie géothermale en 2023. Notons que si le nombre des centrales utilisant de l'énergie renouvelable était auparavant de 574, en 2016, ce nombre a atteint 829.

En ce qui concerne sa capacité en énergie renouvelable, en prenant en considération l'année 2015, la Turquie se situe à la vingtième place mondiale. Les investissements dans ce domaine ont augmenté de 46 % par rapport à l'année précédente. L'un des plus gros investissements est sans doute celui effectué pour le Centre de Production électrique Yüksek Elektrik Mühendisi İdris Yamantürk, une installation géothermale de cinq unités qui dispose d'une capacité de 232,3 MW. Sa valeur s'élève à 970 millions de dollars américains dont 200 millions ont été financés par la Banque européenne pour la Reconstruction et le Développement. C'est la plus grande centrale d'énergie géothermale en Turquie et la seconde en Europe.

La Turquie a un très grand potentiel en matière d'énergies renouvelables. Il suffit de penser à l'énergie solaire pour l'illustrer, puisque la superficie de la Turquie et sa durée d'ensoleillement lui octroient la possibilité de devenir un marché plus que prometteur dans ce domaine. D'autant plus que la capacité solaire exploitée est actuellement très basse avec seulement 358 MW.

En ce qui concerne l'énergie géothermale, la Turquie fait partie des plus gros producteurs mondiaux en se situant à la huitième place mondiale. Pourtant, malgré une capacité de 1500 MW, seuls 695 MW sont exploités.

Le potentiel éolien en mer (éolienne *offshore*) du pays n'est pas non plus négligeable avec une capacité de 32 GW. Cependant, aucun investissement n'a encore été réalisé. Toutefois, le gouvernement a prévu un appel d'offres de 2 GW pour l'année 2016.

Comme on peut le constater, l'énergie renouvelable en Turquie est une nécessité, mais présente aussi un grand potentiel pour le pays et pour ses éventuels partenaires dans ce domaine, leur assurant des gains considérables.

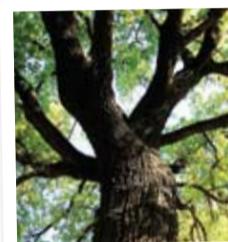


Anaïs Kleiber

Tous aux arbres !

Rien de plus agréable, durant l'été torride d'Istanbul, que de s'asseoir sous une tonnelle de vigne... D'autant plus lorsque l'on a parcouru des kilomètres dans des rues sans ombre, toutes bordées d'immeubles en béton assez semblables les uns aux autres. C'est en marchant dans les parcs de la ville ou dans certains lieux plus arborés qu'on mesure toute la variété et la beauté de la végétation d'Istanbul : oliviers et figuiers aux branches déployées qui rivalisent de splendeur... à moins qu'ils ne nous accablent de muets et vibrants reproches ?

En France, aussi, l'absence d'arbres ou leur liquidation sont des faits notables, notamment dans ces lotissements qui bordent les



villes et empiètent de plus en plus sur les campagnes. Les maisonnettes blanches sont bien alignées, toutes pourvues de jardins. Chacun possède son toboggan et son barbecue. Mais des arbres, ici, il n'y en a pas. Les habitants semblent réticents à en planter, trop paresseux, trop maniaques... Car un arbre, cela demande du soin : il faut le tailler, ramasser ses feuilles ou ses fruits pourris... Et des feuilles, des fruits épars sur une terrasse immaculée, cela « fait désordre »... On ne plante donc pas d'arbre, et si par hasard il y en a déjà un dans le jardin, on n'hésite pas à l'abattre.

Vive les municipalités qui sont heureusement conscientes des bienfaits de la nature en ville, plantant peupliers et platanes le long des rues ou allant même, parfois, jusqu'à créer des murs et des toits végétaux ! Il faudrait aussi lutter contre l'indifférence dramatique des gens pour les arbres, faire en sorte que chacun comprenne les apports fondamentaux de ces êtres respectables et apprenne à les considérer, voire à les honorer. Pas besoin d'être un écologiste convaincu pour l'affirmer : les arbres nous procurent de la fraîcheur et de l'oxygène, ils agissent contre la pollution et les inondations ; véritables refuges à oiseaux, ils favorisent la biodiversité. Enfin, il est temps de prendre conscience qu'un quartier et un jardin dépourvus d'arbres sont une erreur de goût... Certes, tous les goûts sont dans la nature... Mais, dès l'école, sensibilisons les enfants à l'esthétique de l'arbre ! Apprenons-leur à ne pas rester insensibles à des branchages entremêlés, insolents de liberté, et à ne pas s'irriter d'un feuillage qui rougit, se flétrit et tombe ! Oui, l'arbre est beau... Il habille le paysage urbain avec élégance, l'embellit ou en masque la laideur.

Alors, sans hésiter... tous aux arbres !

Première mondiale : Pegasus réceptionne le premier des 100 appareils Airbus attendus, un A320neo baptisé « Demokrasi »

Pegasus Airlines est la première compagnie au monde à recevoir l'Airbus A320neo équipé d'un moteur plus économique en carburant (-15%) et qui permet de réduire l'empreinte sonore de l'appareil de 50% ; un nouvel appareil moins polluant au service des passagers de Pegasus.

C'est le premier des 100 appareils Airbus de ce type dont la compagnie aérienne a demandé la livraison ; une commande qui est tout simplement la plus importante de l'histoire de l'aviation civile turque. L'arrivée du A320neo, baptisé « Demokrasi » (Démocratie), est un tournant pour la première compagnie aérienne low-cost du monde.

La cérémonie de livraison s'est déroulée le 19 juin sur le site d'Airbus à Hambourg, en présence du PDG de Pegasus Mehmet T. Nane accompagné de son directeur financier Serhan Ulga et de Güliz Öztürk, directrice commerciale. Fabrice Brégier, Président et PDG d'Airbus, était accompagné de son directeur commercial, John Leahy, du directeur des programmes, Didier Evrard, et du vice-président exécutif d'Airbus pour l'Europe, l'Asie et le Pacifique, Christopher Buckley. L'équipementier aéronautique CFM était représenté par son PDG, Jean-Paul Ebanga.

L'A320neo, le début d'une nouvelle ère pour Pegasus

Mehmet T. Nane, PDG Pegasus, a confirmé l'importance de cette livraison pour la compagnie : « Nous sommes ici aujourd'hui les représentants d'une compagnie fière de ses succès et de l'influence positive qu'elle a eu sur le secteur aérien. Cette livraison aujourd'hui marque assurément le lancement d'une nouvelle ère pour Pegasus. Nous sommes ravis de recevoir notre tout premier appareil New Engine Option (neo) des séries A320neo et A321neo [...] avec l'arrivée de nouveaux appareils Pegasus, nous allons proposer à nos passagers une expérience de vol inégalée en leur offrant une nouvelle référence en terme de confort et d'aisance sur l'ensemble de notre flotte. Notre premier A320neo sera non seulement le moteur de notre croissance mais aussi le nouveau visage Pegasus. »

Mehmet T. Nane a ajouté : « Pegasus lance l'un des appareils équipé des technologies parmi les plus avancées au monde et le meilleur des moteurs. » Fabrice Brégier, Président et PDG d'Airbus a stipulé : « Nous sommes ravis de livrer notre premier A320neo à Pegasus Airlines. Nous som-

mes fiers que Pegasus Airlines ait choisi la famille A320neo pour concrétiser ses projets ambitieux de croissance. Nous sommes sûrs que notre appareil répondra à toutes les attentes. » Tandis que Jean-Paul Ebanga, PDG de CFM International, a ajouté : « Aujourd'hui, Pegasus, Airbus et CFM écrivent ensemble une nouvelle page de l'histoire aéronautique. La mise en service commercial d'une nouvelle gamme de moteurs est une opportunité qui ne survient généralement qu'une seule fois dans sa vie. C'est donc un événement majeur. Nous sommes fiers de partager ce moment avec Pegasus. Nous accompagnons Pegasus Airlines depuis le début et nous sommes impatients d'ouvrir une nouvelle ère dans nos relations. »

Suite à l'arrivée du premier appareil A320neo, Pegasus et Airbus se sont mis d'accord pour avancer la livraison de sept appareils A321neo attendus en 2022 et désormais programmés pour 2019. En retour, sept A320neo initialement attendus en 2019 seront livrés en 2022. Pegasus Airlines s'apprête à accueillir son second A320neo le 19 août prochain.

* Camille Saulas





Ali Türek

Scrupule du Soleil

(Suite de la page 1)

Le soleil brûlait les façades, « une illusion inquiétante les transformait en une multitude de palais ».

'Güneşin vehmi saraylar yaratır camlardan'. Un seul vers avait ainsi pu traverser des décennies pour graver cette image dans ma mémoire d'enfant.

Une ville et une civilisation, une ville et les matins de fête formaient un tout dans cette phrase, tout comme dans le reste de cette même poetica. Une puissance inouïe de musique et d'image rendant son auteur insurmontable.

Depuis, personne n'a pu raconter cette ville, la Sublime Porte d'antan, avec autant de force. Les traces et les marques turques d'une Istanbul millénaire n'ont plus jamais pu être décrites avec une puissance pareille. De 'Erenköy'ünde Bahar', à 'Süleymaniye'de Bayram Sabahı', le poète avait, lui seul, su créer un univers hors norme, bâti sur une finesse historique et culturelle.

'Aziz İstanbul', comme on avait intitulé ses articles, était la véritable renaissance d'une ville pétrée au milieu des ruines d'un empire.

Ornée de l'empreinte des siècles et des siècles de présence d'un grand empire de l'Orient, une identité bien particulière coulait de son encre.

Sa véritable force résidait également dans sa capacité de concevoir le changement dans lequel il vivait. Au-delà de sa force poétique, il était un des rares intellectuels de son temps qui avait parfaitement compris son ère et avait cherché, jusqu'à son dernier souffle, à trouver une grande synthèse. Au milieu d'un grand bouleversement dont on aurait beaucoup de peine à concevoir la profondeur et la tension, il était peut-être unique en son genre.

Il avait marqué le grand passage de la poésie de Divan à la poésie moderne turque. Il était l'exemple par excellence de l'adaptation des formes de rimes 'aruz' à la langue contemporaine.

Témoin de la disparition de sa ville natale, Skopje, des cartes de son pays qui émergent des ruines, il avait été formé à Paris et avait passé une vie tourmentée entre les vers et les missions diplomatiques, y compris un bref passage à l'Assemblée nationale.

Dans un dialogue avec Gökâlç qui le jugeait passéiste, voire dépassé, il répondait avec sa sublime formule: « Je suis l'avenir, puisant sa source dans le passé ». Il l'était. Des décennies après, la ville traverse, de nouveau, une ère de bouleversement. Elle cherche à savoir qui elle est, ce qu'elle devient ; elle veut, de toutes ses forces, savoir où elle va.

Le soleil brûle les façades à Üsküdar et la ville écoute, de nouveau, son poète, Yahya Kemal.



Derya Adıgüzel

En ces jours difficiles pour notre belle Turquie, et avec l'espoir que nous connaissons des jours meilleurs en nous réunissant, je voudrais vous emmener dans un autre monde.

Du fait de ma profession et de mes intérêts personnels, j'organise des réceptions, des séminaires ainsi qu'à des réunions, et y participe. Lors de ces événements, vous pouvez être dans le public ou bien parmi les orateurs. Je suis sûr que, parmi nos lecteurs, un certain nombre d'entre vous pourraient être intéressés par l'opportunité de discourir devant un public comme le font certains politiciens sur nos écrans. Ces derniers ont certainement un talent particulier d'orateur, mais il est nécessaire d'explorer certaines stratégies de communication.

Lors de tout discours, même les plus occasionnels, les mots utilisés cherchent à atteindre un objectif. À cette fin, le langage s'accompagne d'attitudes adaptées à la situation, à l'idée évoquée, à votre auditeur, et à vous-même qui êtes alors le conférencier. Les attitudes sont des émotions innées, elles semblent naturelles et évoluent selon notre état physique

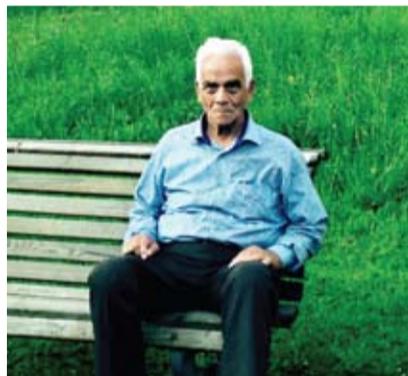
Sentiments et parole

et psychologique. Lorsque la situation est à votre avantage : votre plaisir transparaît dans le tonus musculaire, votre corps est apaisé tout en restant alerte. Vous ne supportez pas une situation : les muscles des extrémités se contractent, votre souffle et votre rythme cardiaque augmentent, vous sentez une tension dans le corps comme si certains processus avaient été interrompus. La parole est une activité musculaire. Lorsque vous perdez le contrôle de vous-même alors que vous ressentez une forte émotion, vous ne pouvez plus ordonner vos propos.

Chaque changement émotionnel est perceptible dans votre discours. Les variations de tension et de détente dans le corps affectent inévitablement le fonctionnement des structures langagières. Vos auditeurs sont aptes à lire les changements qui en résultent dans la voix. Une quantité modérée de stress émotionnel est indispensable, tel un haut-parleur qui vous permet de vous faire entendre. Les meilleurs orateurs, politiciens et acteurs ne sont jamais complètement à l'aise quand ils s'expriment devant un public. Cicéron stipulait que « le meilleur orateur est celui qui est effrayé par la difficulté de parler ». En fait, il est

de notoriété publique que les orateurs, qu'ils soient politiciens ou acteurs, sont rarement à leur meilleur niveau à moins qu'ils ne soient stimulés émotionnellement avant de parler.

Des propos justes sont acceptés et valorisés par notre société puisque, dès l'enfance, on exerce sur nous des pressions sociales pour améliorer continuellement notre langage, que ce soit à la maison, à l'école, sur notre lieu de travail ou bien par l'intermédiaire des films, de la télévision, de la radio, d'internet et de la télévision. Le désir d'acceptation et d'approbation sociales est une motivation fondamentale pour chacun. Pour certains, le lien entre les compétences discursives et l'évolution professionnelle peut constituer un véritable entraînement. Pour d'autres, l'ambition d'utiliser la parole créative dans l'expression artistique ou dans les médias peut inciter à s'améliorer. Il est préférable de vous demander pourquoi vous souhaitez vous améliorer. Développer des habitudes d'écoute critique à l'égard des autres. Définir vos compétences et vos défauts. Analyser les origines de vos habitudes de langage. De cette façon, vous améliorerez certainement votre qualité de parole devant un public.



Nous avons appris le décès de Mohammed Sadège, le père du Dr. Mireille Sadège avec beaucoup de tristesse. La rédaction d'*Aujourd'hui la Turquie* et le Dr. Hüseyin Latif, directeur de publication du journal présentent leurs condoléances à Madame Mireille Sadège, membre du comité de rédaction de notre journal, ainsi qu'à sa famille.



Madame Olimpia Zoto a été inhumée en présence de sa famille et de ses amis le 31 juillet à la suite d'une cérémonie orthodoxe à l'église « Şişli Metamorfosis Rum Ortodoks Kilisesi ».

La rédaction d'*Aujourd'hui la Turquie* se joint au Dr. Hüseyin Latif, directeur de publication du journal pour présenter ses condoléances à Monsieur Kasım Zoto, membre du comité de rédaction de notre journal et Président du Conseil administratif des Hôtels Armada, ainsi qu'à sa famille et au personnel des Hôtels Armada.

Aujourd'hui
la Turquie

Édité et Distribué en France par Les Editions CVMag, 37 rue d'Hauteville 75010 Paris-France, Tel: 01 42 29 78 03 • Directeur de la publication : Hugues Richard • Rédacteur : Daniel Latif • Commission paritaire : 0718 I 89645 • www.aujourdhuiturquie.com • alaturquie@gmail.com • Éditeur en Europe : Les Editions CVMag • No ISSN : 1305-6476 • Les opinions exprimées dans les articles de notre journal n'engagent que leurs auteurs. Edition Turquie : Bizimavrupa Yay. Hiz. Ltd. Kadıköy, Moda Cad. 59 İstanbul • Tél. 0 216 550 22 50 • Genel Yayın Yönetmeni: Hossein Latif Dizadji • Sorumlu Yazışmaları Müdürü : Ahmet Altunbaş • Comité de rédaction / Yayın Kurulu : Hüseyin Latif (Président), Mireille Sadège, Haydar Çakmak, Yann de Lansalut, Ali Türek, Aramis Kalay,

Berk Mansur Delipinar, Celal Bıyıklıoğlu, Daniel Latif, Derya Adıgüzel, Doğan Sumar, Eren Paykal, Ersin Üçkardeş, Ezgi Biçer, Hugues Richard, İnci Kara, Kasım Zoto, Kemal Belgin, Mehmet Erbak, Merve Şahin, Nami Başer, Nolwenn Allano, Onursal Özatacan, Richard Özatacan, Sinem Çakmak, Sühendan İlal, Sırma Parman • Publicité et la communication : Bizimavrupa / CVMag • Conception : Ersin Üçkardeş, Merve Şahin • Imprimé par Apa Uniprint Basım AŞ. Hadımköy m. 434 s. 34555 Arnavutköy • Distribution : NMPP • Tous droits réservés. *Aujourd'hui la Turquie* est une marque déposée • ALT - Okur ve Yazar Temsilcileri Konseyi (CORELE): Kemal Belgin, Celal Bıyıklıoğlu (Président), Erkan Oyal, Merve Şahin.

Bulletin d'abonnement

12 numéros 85 €

altinfos@gmail.com

Rétrospective d'İnci Eviner à Istanbul Modern et L'art Vidéo

L'exposition actuelle à l'Istanbul Modern « *İnci Eviner Retrospective: Who's Inside You?* » retient l'attention des passionnés d'art depuis le début de l'été. Organisée par le directeur du musée Levent Çalikoglu, l'exposition retrace le processus créatif d'Eviner des années 1980 à nos jours. En tant que pionnière de l'art contemporain turc, İnci Eviner est une artiste aux multiples talents. Même si le dessin est toujours primordial pour elle, ses peintures, ses vidéos, ses sculptures et ses photographies sont toutes remarquables. On ne peut plus créative, elle améliore constamment sa démarche artistique, mais ses oeuvres restent contemporaines et éternelles. Tous les amateurs d'art contemporain devraient se rendre à cette exposition d'Istanbul Modern qui se tient jusqu'au 23 octobre pour témoigner de la transformation artistique d'Eviner - une source d'inspiration pour l'art contemporain du pays. Mon coup de cœur va aux vidéos exceptionnelles et inoubliables d'Eviner. Je suis certaine que si vous avez déjà vu une de ses vidéos dans le cadre d'autres expositions, elles vous auront marqués. Vous y retrou-

verez le rôle essentiel du dessin et de la peinture, caractéristique qui rend son œuvre encore plus intéressante. On observe à travers ses vidéos une transformation magique du dessin qui se met à vivre telle une peinture dans notre esprit.

Né au début des années 1960, l'art vidéo est aujourd'hui une part majeure de l'art contemporain. Pour l'illustrer, il suffit d'évoquer Wolf Vostell et Andy Warhol, qui en sont les pionniers, ou encore l'artiste sud-coréen, Nam June Paik, premier artiste à avoir utilisé le support vidéo en 1963. Désormais, l'évolution et la notoriété internationale de l'art vidéo rendent en revanche difficile de retracer son parcours. Rapidement, l'art vidéo est devenu un phénomène mondial dont l'avantage est, selon Paik, de permettre de « *façonner l'écran de télé aussi précisément que Leonardo, aussi librement que Picasso, aussi vivement que Renoir, aussi violemment que Pollock* ». Dans la vidéo, la toile se substitue à l'écran pour animer les dessins auparavant emprisonnés.

L'avènement de l'art moderne a marqué le début de l'association entre art et technologie. Rappelez-vous, dans les années 1870, le mouvement impressionniste est

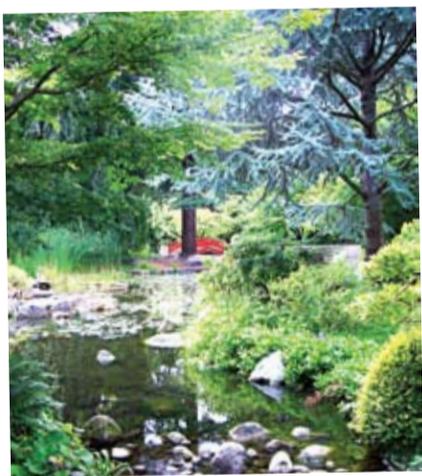


né après l'invention de l'appareil photographique. Étant donné que cet appareil pouvait simplement créer une copie de la réalité, les impressionnistes ont ressenti la nécessité de contribuer à l'évolution des règles strictes de l'Académie. De même, l'art vidéo utilise la technologie pour repousser les limites de la définition de l'art. Si vous êtes intéressé par cette discipline, je vous recommande à nouveau de vous rendre à l'exposition actuelle de l'Istanbul Modern. Tout comme je le fis, explorez la rétrospective des vidéos d'İnci Eviner ainsi que ses autres oeuvres : l'évolution artistique de cette dernière ne manquera pas de vous inspirer.

* Sirma Parman

Quand nos traditions sont à l'honneur

C'est dans le méconnu musée départemental Albert-Kahn que, du 21 juin au 2 octobre 2016, la quatrième édition du festival « *Sortez vos clichés ! Regard sur des patrimoines vivants* » se déroule pour le plus grand plaisir de nos sens.



La culture et la diversité des peuples sont une nouvelle fois à l'honneur à Boulogne-Billancourt dans le petit musée Albert Kahn, du nom du riche banquier humaniste qui, en 1890, s'est installé dans ce qui n'était alors qu'une commune. Quoi de plus magique que d'être transporté dans le temps et dans l'espace par le biais de l'objectif d'un appareil photo ? C'est ce que nous proposent les six photographes qui exposent actuellement leurs clichés ; une visite à ne manquer sous aucun prétexte.

Petits et grands seront ravis de parcourir les pièces de l'ancienne maison bourgeoise où nous découvrons en quelques enjambées des clichés intrigants et de toute beauté.

Depuis 2012, le musée départemental a lancé un festival de photographies

contemporaines qui, avec poésie, réussit à faire un lien entre le passé et le présent, entre les cultures et les peuples, afin d'appréhender sous un nouvel angle le monde qui nous entoure et d'en apprécier toute sa richesse.

Entre reportage documentaire et œuvres artistiques, les photographes nous présentent leurs clichés qui mettent en valeur différentes traditions du patrimoine culturel immatériel classé à l'UNESCO, alors que nous fêtons les dix ans de la ratification de la Convention pour la sauvegarde de ce patrimoine unique et précieux par la France.

Entre chants, rituels, savoir-faire et danses, il suffit d'un regard sur une image pour être transporté des années en arrière, aux côtés de ceux qui sont désormais immortalisés dans le temps sur les toiles imprimées et parfaitement mises en valeur par les soins de ceux qui, dans les coulisses, oeuvrent à la qualité de l'exposition.

Les sujets sont divers. Alors que l'on peut admirer des clichés portant sur le patrimoine hérité de l'histoire culturelle de France avec des photographies du Carnaval de Dunkerque, de la pommée de Bretagne, des courses landaises, de la confrérie de la corporation des tisseurs à Charlieu ou encore de la pêche en Dombes et des paludiers de Guérande, on peut aussi découvrir des rites importés d'autres coins du monde avec, par exemple, la fête de Ganesh qui attire aujourd'hui de nombreux curieux et pratiquants à Paris.

Nicola Lo Calzo nous transporte en Guadeloupe et plus particulièrement au carnaval, symbole de la résistance des esclaves, durant lequel les masques omniprésents rendent l'atmosphère unique en son genre.

Les photographies prises par Alain Volut et Roberto Salomone il y a une vingtaine d'années lors de la procession du Vendredi saint sur l'île italienne de Procida

sont tout aussi magiques et rapportent avec une grande justesse et un œil affuté l'évolution de ce patrimoine.

Quant au photographe Jérémie Jung, il nous propose un voyage hors du temps dans la petite île estonienne du golfe de Riga, Kihnu, où nous découvrons avec fascination les robes traditionnelles de cette société matriarcale qui sont toujours ancrées dans la vie quotidienne des habitants de l'île. Le photographe réussit même, par le biais d'une simple image, à nous faire percevoir la musique et les chants qui résonnent encore dans les maisons estoniennes.

Si l'on se rend à cette exposition pour en apprendre davantage sur l'héritage du passé qui est réinventé au fil du temps, il faut aussi appréhender cette visite comme le devoir de chaque citoyen d'en savoir davantage sur ces pratiques culturelles, savoir-faire et savoir-être, que chacun se doit de protéger et de transmettre.

La visite, rapide, permet de prendre tout le temps nécessaire pour flâner dans les quatre hectares du jardin du musée, classé « musée de France » par l'État et inscrit aux Monuments historiques, et pour découvrir les maisons japonaises. Si ces dernières sont pour l'instant en rénovation, ce sera pour le plus grand plaisir des visiteurs qui pourront bientôt découvrir les édifices japonais en parfait état grâce au savoir-faire des archéologues et architectes japonais qui travaillent sur ce projet et utilisent des matériaux provenant de l'archipel.

S'il faudra être patient pour en apprécier toute la splendeur (la rénovation devant s'achever en mars 2018), le jardin est quant à lui libre d'accès et nous transporte dans un nouveau périple autour du monde, au milieu d'arbres grandioses et de petits ponts asiatiques, le tout au son de l'écoulement des ruisseaux dont ce lieu hors du temps regorge.

* Camille Saulas

Des trésors à porter à l'Institut du monde arabe

L'Institut du monde arabe propose actuellement une exposition temporaire sur les bijoux et les parures du Maghreb, un événement à ne pas manquer.

Alors que l'exposition devait prendre fin le 28 août, le succès est tel que l'Institut du monde arabe a décidé de prolonger exceptionnellement, jusqu'au 8 janvier 2017, la présentation au public de ses parures qui semblent venues d'un autre monde. Il vous reste ainsi encore du temps pour admirer le véritable trésor que recèle actuellement l'établissement.

Grâce à la collection Bouvier, c'est la première fois que l'édifice du 5^e arrondissement de Paris arbore ces bijoux en or, en argent ou encore en argent doré, dont la diversité témoigne à la perfection de la pluralité et de la complexité des peuples, des cultures et des identités que l'on retrouve au Maroc, en Tunisie et en Algérie. C'est au cinquième étage du musée que l'on commence la visite avec des explications sur les diverses techniques relatives à la fabrication de ces ornements féminins des milieux tant ruraux qu'urbains et portés par les femmes de la région, quelles que soient les couches de la société. Ces illustrations des procédés de fabrication exposent certes le savoir-faire des artisans qui ont conçu les 300 bijoux que nous sommes sur le point de découvrir, mais surtout nous permettent d'appréhender la diversité des chefs-d'œuvre qui vont se dévoiler sous nos yeux.

Plus que de véritables réalisations artistiques, ce sont aussi des pièces de musée qui sont exposées étant donné que ces bijoux, qui auraient fait pâlir de jalousie Ali Baba et les quarante voleurs, datent de la seconde moitié du XIX^e siècle pour les plus anciens, tandis que d'autres, bien plus récents, mais tout aussi sublimes, ont été conçus au XX^e siècle.

Au fil des découvertes, on s'étonne de voir ces ornements, parures de tête, boucles d'oreilles, colliers, bracelets, anneaux de chevilles ou encore fibules ibzimen (qui maintiennent les vêtements) si travaillés et souvent imposants alors qu'ils ne servent pas toujours pour les cérémonies. Bien au contraire : certaines pièces, tout bonnement époustouflantes, sont ou étaient souvent utilisées dans la vie quotidienne. Parfois, certaines d'entre elles ont des fonctions protectrices tel un bracelet hérissé d'extrémités tranchantes. Ces bijoux proviennent de différentes zones géographiques qui sont exposées dans de grandes vitrines pour éviter que certains ne touchent pas qu'avec leurs yeux ces merveilles.

* Camille Saulas

Lisez l'intégralité de cet article sur notre site internet www.aujourdhuilaturquie.com



La sculpture de Nadia Arditti : l'expression d'une soif de liberté



peinture dans l'atelier du peintre Martini et où j'ai exposé mes peintures pour la première fois en 1974.

Je suis revenue à Istanbul quand j'avais 29 ans et j'y suis restée plus de trente ans. À présent, je suis installée dans le village de Kozlu où je renoue avec mes origines méditerranéennes.

Comment êtes-vous devenue artiste puis sculptrice ?

J'ai commencé par la peinture, mais je me suis

sentie rapidement à l'étroit, enfermée dans un cadre.

Je recherchais du volume, une troisième dimension. Je suis donc allée dans un atelier de sculpture à Istanbul (Atelier Irfan Kokmazlar) où j'ai travaillé pendant deux ans, puis j'ai commencé à réaliser mes propres créations et à exposer.

La sculpture m'offre une plus grande liberté que la peinture.

Plusieurs de vos sculptures représentent des femmes qui ressemblent à des oiseaux. D'où vient cette combinaison ?

Depuis 25 ans, je m'inspire de différentes périodes de ma vie et des événements qui m'ont marquée : la maternité, l'amour, la liberté...

J'ai commencé à travailler à partir du corps des femmes, car c'est un sujet que je connais bien (sourire). Et, dans le pays où je vis, les femmes ont un véritable besoin de liberté...

Mes formes humaines se sont progressivement transformées en oiseaux imaginaires représentant la liberté et la vie.

Je travaille aussi beaucoup à partir des feuilles des arbres, qui prennent dans mes sculptures des formes humaines.

Pourquoi avoir choisi le bronze, une matière lourde, pour évoquer la liberté et la légèreté ?

En réalité, j'ai commencé par la terre cuite, mais un jour mes enfants ont cassé tout ce que j'avais créé en jouant dans la maison ! C'est ainsi que

j'ai décidé de recourir à une matière plus solide et plus pérenne : le bronze.

Mais j'essaye justement d'alléger le bronze afin d'évoquer la légèreté et l'espace.

Au début, je créais des formes rondes et pleines puis, progressivement, mes formes ont commencé à s'alléger, jusqu'à s'envoler...



Y a-t-il un ou plusieurs artistes qui vous inspirent particulièrement ?

Oui, je m'inspire beaucoup du sculpteur Constantin Brancusi, dont les sculptures ont des formes très pures, ce qui exige beaucoup de travail.

Plus la forme est pure, plus on peut exprimer ce qu'on veut, moins il y a de lignes et de détails, plus on s'approche de la perfection. On n'y arrive qu'en fin de vie ou bien jamais... Je n'y suis pas encore !

Quelle est la sculpture dont vous êtes la plus fière ?

De manière générale, ma satisfaction se nourrit du sentiment engendré par la sculpture chez son nouveau propriétaire.

Les deux sculptures auxquelles je pense sont des statues monumentales qui m'ont été commandées et qui ont apporté réconfort et consolation.

La première sculpture, « *Solidarity* », se trouve à l'Hôpital de Balat. Elle représente des gens qui s'enlacent, en signe de solidarité. Je sais que les malades, lorsqu'ils sont dans le jardin, prennent plaisir à regarder cette sculpture.

La seconde, « *Soaring Spirit* », fut créée en mémoire d'une femme, gravement malade, devenue dépressive et qui s'est suicidée en plongeant dans une piscine, une pierre attachée aux pieds. Son mari m'a commandé une sculpture en son hommage. J'avais l'âge de cette femme quand je l'ai réalisée, ce qui a rendu mon travail d'autant plus intense sur le plan émotionnel. J'ai choisi de représenter une femme épousant la forme d'une demi-lune, abritant en son sein une boule de plomb. Cette sculpture a eu un effet thérapeutique : le mari s'est senti libéré, comme s'il était parvenu à réaliser quelque chose pour sa femme qu'il n'avait pu faire auparavant. Il a ainsi pu trouver une consolation.

En tant que femme, quel sentiment vous procure la sculpture ?

Chaque oeuvre est pour moi comme un enfantement, elle sort de moi même et au bout d'un certain temps, elle finit par appartenir à quelqu'un d'autre.

Les enfants ne nous appartiennent pas. Ils sont avec nous pendant un temps puis ils s'en vont pour appartenir à eux-mêmes ou à un autre et ils trouvent leur chemin de vie.

Il en est de même avec les sculptures.

Pourquoi êtes-vous venue vous installer dans ce petit village de Kozlu ?

Il y a 15 ans, j'ai dû subir une lourde opération du cerveau, dont je me suis remise lentement. Après cette période difficile, j'ai compris à quel point la vie était précieuse ! Je suis devenue alors encore plus productive et j'ai commencé à travailler ponctuellement dans mon atelier de Kozlu.

Ici, tout est source d'inspiration. Nous sommes loin de l'agitation d'Istanbul, face à l'île de Lesbos, au cœur d'un paysage très inspirant, au milieu des oiseaux, des feuilles, du vent, des oliviers et surtout... de la mer !

C'est pourquoi nous avons décidé de nous y installer.

Quels sont vos projets à présent ?

Pour le moment, je me laisse du temps. Quand on change une partie de sa vie, il faut un certain temps pour recommencer à créer.



Un artiste a toujours besoin de se renouveler et j'ai très envie de travailler sur le reflet des formes, car le reflet apporte une cinquième dimension. J'ai déjà commencé à créer quelques sculptures qui se reflètent sur une plaque de bronze comme un miroir... Ma sculpture « *Assembly* » en est un exemple.

Par ce travail sur le reflet, je cherche à exprimer ce qu'est souvent la communication entre nous : on se parle, mais on ne s'écoute pas vraiment, on se regarde comme dans un miroir, on ne parle trop souvent qu'à soi-même...

Pour découvrir les sculptures de Nadia Arditti :

- www.nadiaarditti.com
- *Armaggan Art and Design, Nurosmaniye Istanbul,*
- *Galerie Art shop à Izmir et Alacçti*
- *Galerie Art Beat à Bruxelles,*
- *Galerie NK à Washington*
- *Et l'atelier de Nadia Arditti à Kozlu, Çanakkale.*

* Sabine Schwartzmann



D'origine juive, née à Istanbul, Nadia Arditti figure parmi les sculpteurs les plus célèbres de Turquie. Ses sculptures de femmes aux courbes délicates et d'oiseaux, symboles de liberté, sont devenues emblématiques.

À travers son œuvre, Nadia aime évoquer les aspirations profondes de la femme, ses désirs, ses doutes et ses joies. Elle parvient ainsi à atténuer la froideur du bronze grâce à la chaleur de la féminité.

Après 35 expositions individuelles et 59 collectives, les œuvres de Nadia sont dorénavant présentées de façon permanente dans de nombreuses galeries privées en Turquie, en Europe, en Chine et aux États-Unis.

Elle nous a accueillis dans sa maison de Kozlu, sur la côte égéenne ; une occasion unique de connaître davantage cette femme sensible et généreuse, et de mieux appréhender son art. Un entretien empreint d'une grande sérénité et d'une réelle confiance en l'avenir.

Votre histoire, comme celle de votre famille, est façonnée par plusieurs migrations. Pouvez-vous nous dire, en quelques mots, d'où vous venez ?

Originaires de Crète, mes parents sont partis vivre en Turquie en 1913.

Puis, en 1955, lors des émeutes d'Istanbul à l'encontre des minorités, ma famille s'est réfugiée en Suisse, j'avais alors huit ans.

J'ai vécu à Lausanne, où j'ai étudié, puis à Genève où j'ai suivi des cours de

Orçun Orçunsel : Comme tous les musiciens qui ont réussi à jouer d'un instrument, j'ai voulu devenir chef d'orchestre

Si on le croisait dans la rue, on aurait du mal à penser qu'Orçun Orçunsel est chef d'orchestre. Et pour cause, avec son sourire et son jeune âge, son image contraste avec le cliché du maestro à l'air grave et aux cheveux grisonnants. Ne venant pas d'une famille d'artistes, détestant les académies et les écoles de musique, sa simplicité et son air bon enfant ne l'empêchent toutefois pas d'être un des chefs d'orchestre les plus réputés de Turquie. Lorsqu'il monte sur scène, il se métamorphose en personnage théâtral, faisant véritablement vivre les compositions aux amoureux de musique venus s'abandonner au rythme de sa baguette. Rencontre.

Quand avez-vous commencé à jouer sérieusement ?

J'ai commencé à jouer professionnellement à l'âge de 4 ans, bien que j'aie commencé à jouer au piano quand j'avais 2 ans. Je me souviens avoir écouté le concerto no.21 de Mozart sur une cassette audio quand j'étais tout petit. Étant le premier musicien de ma famille, mon talent a été remarqué par mes parents qui m'ont inscrit au Conservatoire de l'Université d'Istanbul. J'estime que l'environnement familial a eu une grande importance pour moi puisque mes parents ont toujours su me soutenir. C'est grâce à eux que je reprenais confiance en moi quand mes instructeurs à l'école primaire essayaient de me démotiver. Mes parents croyaient toujours en moi.

Pouvez-vous nous parler de vos années au Conservatoire ?

Pour être honnête, je n'aime pas les académies et les écoles de musique ! J'étais un enfant curieux, j'essayais d'apprendre à jouer certaines compositions moi-même puisque les enseignants ne nous apprenaient que des méthodes ennuyeuses. À l'âge de 13 ans, j'ai rencontré Ali Darmar et Ayşegül Sarıca et depuis, nous travaillons ensemble. Ils m'ont beaucoup appris sur la musique et nous continuons encore à jouer ensemble ; Sarıca est même devenue ma soliste. Lorsque j'ai obtenu mon diplôme à 17 ans, je savais déjà que j'allais devenir musicien professionnel.

Qu'avez-vous fait une fois diplômé ?

J'ai entamé un master avec le chef d'orchestre de renom Gürer Aykal, qui était professeur dans mon université. C'était déjà mon rêve de devenir un chef d'orchestre, mais bien entendu Aykal a été une importante source d'inspiration. Comme tous les musiciens qui ont réussi à jouer d'un instrument, j'ai voulu devenir chef d'orchestre.

Vous avez participé à des concours internationaux de piano, étaient-ils profitables pour vous ?

Bien sûr. Les concours internationaux sont importants étant donné qu'ils contribuent au succès de tous les concurrents. Ce que vous gagnez en participant à un concours à Vienne ou en Chine est différent de ce que vous apprenez en Turquie. Ici, dans les écoles turques, les étudiants ne sont pas au courant de ce qui se passe dans le monde à cause de nombreux défauts dans le système d'éducation. Quand vous participez aux concours internationaux, vous rencontrez le véritable monde musical. J'y étais comme un poisson dans l'eau ! Après avoir participé à des concours dans divers pays au début des années



2000, mes yeux se sont véritablement ouverts. J'ai quitté l'école après avoir eu la chance d'observer plusieurs académies dans le monde entier, donc je crois que c'est cet aspect des concours qui a été le plus profitable.

Selon vous, est-ce que le système d'éducation s'améliore ?

Non, je ne pense pas. À mon avis, on ne peut même pas parler d'un système en Turquie. L'école turque permet l'apprentissage des règles et des interdits. En revanche, dans les écoles de musique à l'étranger, les professeurs encouragent les étudiants à imaginer, ils leur enseignent la philosophie de la musique. En d'autres mots, leur système d'éducation n'est pas fondé sur l'apprentissage par cœur. De plus, ici, les étudiants doivent étudier plusieurs matières et ne peuvent donc pas s'adonner à la musique autant que ceux de l'étranger. En Turquie, on pense que la musique est un luxe, mais en réalité la musique est un élément essentiel de la vie. Les diplômés des conservatoires ne peuvent pas facilement gagner de l'argent, il faut donc changer tout ça.

Parlons maintenant de l'Orchestra'Sion.

En 2007, l'Orchestre de la Chambre de Borusan donnait des récitals à Notre Dame de Sion. J'ai joué dans le premier concert de cet orchestre et un an plus tard, je me suis retrouvé ici [à NDS] pour un récital de piano. Après mon récital, le directeur du lycée Monsieur Yann de Lansalut m'a invité à utiliser leur salle de musique et je lui ai parlé de mon projet de créer un orchestre ici. Étant un amateur passionné de musique classique, Monsieur Lansalut m'a apporté son soutien. L'architecture élégante et l'ambiance de la salle du lycée m'avaient plu, et c'est pourquoi je voulais créer un orchestre ici, comme c'est le cas

dans d'autres lycées européens. Ici, à Istanbul, tous les musiciens d'orchestre se connaissent, nous sommes des amis du conservatoire. Ainsi, j'ai parlé avec eux et je leur ai expliqué que je créais un orchestre dans la salle du lycée de Notre Dame de Sion. Par la suite, nous avons donné notre premier concert le 17 décembre 2008 en tant qu'Orchestra'Sion. L'orchestre avait été mis sur pied en un rien de temps et il nous a été impossible de trouver un soliste à la hâte ; c'est la raison pour laquelle j'étais à la fois soliste et chef d'orchestre pour le premier concert. De Mozart à Tchaïkovski nous avons un répertoire très difficile à jouer, mais nous avons tout de même réussi.

Comment créez-vous le répertoire pour l'Orchestra'Sion ?

Nous faisons entre six et sept concerts par an et j'essaie toujours de présenter des pièces uniques, j'évite généralement de répéter les concerts des autres orchestres. J'ai adapté certaines pièces de piano pour notre orchestre. De plus, je cherche à créer des répertoires intéressants pour éviter l'ennui de l'audience. Au XXI^e siècle, si quelqu'un choisit d'écouter de la musique dans une salle de concert, il ne faut surtout pas l'ennuyer.

Quand vous ne travaillez pas sur l'Orchestra'Sion, comment passez-vous votre temps ?

Les travaux pour l'Orchestra'Sion occupent la moitié de mon temps, mais je joue aussi avec d'autres orchestres. Je donne des récitals de piano et des concerts de musique de chambre. Je pratique beaucoup, je vais aux répétitions avec les orchestres. Chez moi, je lis beaucoup et c'est tout ! J'aime surtout les romans de Jules Verne, même s'ils sont considérés comme des livres pour enfants ! Shakespeare, Dante et tous les romans classiques sont mes favoris. Je me considère

comme pianiste et chef d'orchestre en même temps, ces deux facettes font partie intégrante de mon identité. Bien entendu, il est difficile de travailler comme pianiste et chef en même temps. J'essaie toujours de m'adapter, mais il faut avouer que cette double identité m'aide beaucoup dans mon travail.

Est-ce que l'Orchestra'Sion a eu une influence sur votre carrière musicale ?

Oui, il a une très grande influence étant donné que j'ai la chance de travailler avec des musiciens mondialement connus et que j'acquies ainsi une expérience incomparable. Aujourd'hui, il est facile de communiquer avec les musiciens du monde entier avec Internet. Donc j'aime bien inviter des solistes pour que nous puissions jouer ensemble. Nos invités sont toujours très contents de venir à Istanbul et veulent y revenir.

Vous travaillez également avec les étudiants du lycée NDS, n'est-ce pas ?

J'essaie de choisir un répertoire intéressant pour les étudiants et je leur donne des cours. Dans ces leçons, nous jouons les pièces tout en les expliquant aux adolescents. Il s'agit donc d'une approche très pédagogique.

Quels sont vos plans pour l'avenir de l'Orchestra'Sion ?

Nous avons déjà un vaste répertoire ainsi qu'un groupe de 80 musiciens. Nous avons eu la chance de donner des concerts avec une équipe de plus de 100 musiciens à Aya İrini, en travaillant avec un chœur. Il existe énormément de possibilités pour notre orchestre, donc nous verrons... La grande majorité de nos concerts sont ouverts à tous, ce qui est vraiment important pour moi. Je voudrais également inviter davantage de musiciens provenant de l'étranger afin que nous puissions jouer ensemble.

Vous participez aussi au concours international de piano Istanbul Orchestra'Sion. Que pouvez-vous dire à ce sujet ?

Je trouve ce concours formidable et j'ai beaucoup aimé la seconde édition où la finale s'est tenue avec un orchestre. C'est très important puisque cela démontre le niveau et la qualité du concours et permet de mieux juger les candidats.

Comment travaillez-vous et qu'écoutez-vous comme musique ?

En général, je travaille chez moi aux côtés de mon chat, qui a 14 ans. Istanbul est une ville trop bruyante pour avoir la chance de se promener à la recherche d'inspiration musicale. Dans ma tête, il y a toujours une mélodie et c'est pourquoi je préfère le silence. C'est pourquoi je préfère lire plutôt qu'écouter.

Carnet de route – Voyage sur la côte égéenne



L'itinéraire en auto-stop

La côte égéenne est la partie la plus touristique de Turquie. Même si notre petit groupe de voyageurs désirait fuir le tourisme de masse, la côte ouest du pays présente un univers riche et varié partagé entre un héritage historique unique et les villes balnéaires animées. Ainsi, notre trajet s'est résumé à cela : Istanbul – Selçuk – Éphèse – Izmir – Pamukkale – Fethiye – Olüdeniz – Faralya – Bodrum, réalisé en l'espace de 5 jours. Nous avons décidé de voyager en auto-stop, moyen de transport économique, mais qui nous a également permis de rencontrer des voyageurs et d'admirer les paysages. Si nos amis turcs nous déconseillaient de voyager en stop à travers la Turquie, nous avons préféré en juger par nous-mêmes.



Jour 1 : Istanbul – Selçuk – Éphèse – Izmir

Selçuk fut notre première étape après un trajet de deux jours depuis Istanbul. La ville, petite et méconnue, mais très accueillante, abrite divers sites archéologiques, dont le célèbre site d'Éphèse. Au programme du matin, les vestiges de la petite ville de Selçuk : les ruines de la basilique Saint Jean (10 TL l'entrée, avec accès au fort), le site de l'Artémision (l'une des sept merveilles du monde antique), ainsi que la mosquée Isa Bey ; soit 3 heures de découvertes à travers l'histoire. Le centre-ville de Selçuk est petit, piéton, et riche en restaurants. Vous trouverez aisément dans les ruelles de quoi vous régaler à petits prix. Les commerçants ne sont pas des rabatteurs comme il est fréquent de trouver à Istanbul.

L'après-midi, nous entamons la visite du site d'Éphèse, accessible en *dolmuş*. Touristophobes : attention ! Si vous avez été charmé par le calme de Selçuk, sa-

chez que la cité hellénistique d'Éphèse est mondialement connue et accueille chaque année des millions de visiteurs. Préférez les visites tôt le matin ou en fin de journée, sachant que le site ferme aux alentours de 18 heures. Le prix d'entrée est de 25TL et il faut compter une bonne demi-journée afin d'apprécier ce vaste site de plus d'un millier d'hectares.

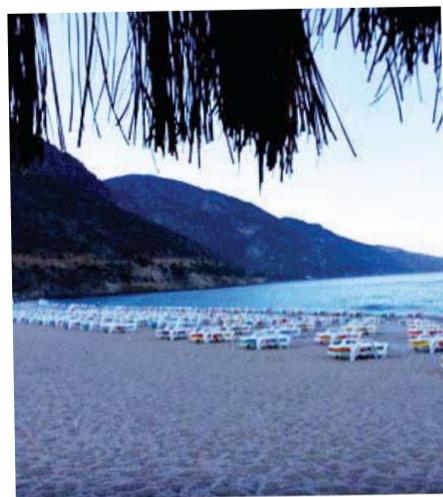
Enfin, nous avons décidé de loger dans la ville d'Izmir le soir, pour près de 25 TL la nuit, via Airbnb.

Jour 2 : Izmir – Pamukkale

Le lendemain matin, nous prîmes la route en direction de Pamukkale (« château de coton » en turc). Le voyage en stop s'est déroulé sans difficulté. La plupart du temps, le déjeuner nous était offert par les voyageurs, ce que nous avons trouvé particulièrement généreux. Nous avons mis 3 heures pour faire 218 kilomètres, arrêts compris, ce qui est raisonnable. Encore une fois, Pamukkale est un lieu très prisé des touristes, mais aussi des locaux qui aiment se promener sur ses roches de sel blanc et se baigner dans les vasques chaudes. Un endroit unique et historique classé depuis 1988 au Patrimoine mondial de l'UNESCO, qui abrite également des ruines de la cité antique de Hiérapolis, fondée au II^e siècle avant J.C. L'ensemble est accessible pour environ 30 TL. Le site naturel de Pamukkale est particulièrement reposant et atypique, vous serez ébahis par le paysage unique en son genre, en profitant des vestiges romains à couper le souffle tels que l'amphithéâtre, en cours de rénovation, ou encore l'Arc de triomphe (la porte de Domitien). Le soir, nous avons logé dans un petit hôtel à Denizli, ville de la province du même nom, à seulement une vingtaine de kilomètres du site naturel.

Jour 3 : Denizli – Fethiye

Nous avons quitté l'hôtel aux alentours de midi pour entamer notre trajet en auto-stop jusqu'à Fethiye, soit 214 kilomètres à parcourir. Dans l'ensemble, le trajet fut plus long que d'habitude, car Denizli est une petite ville et rares étaient les touristes qui se rendaient directement à Fethiye. Après avoir pris sept voitures et après 4h30 de



route, nous arrivâmes enfin à destination. La ville de Fethiye n'a rien d'exceptionnel en elle-même, hormis une promenade dans de jolies ruines. Le soir, nous décidons donc d'aller à Olüdeniz, une toute petite station balnéaire avec de très belles plages. Nous nous y sommes rendus en *dolmuş* pour environ 5 TL par personne. La petite ville d'Olüdeniz nous a beaucoup surpris. Tout d'abord, elle contraste beaucoup avec Fethiye, pourtant plus grande, mais largement moins animée. Olüdeniz regorge de touristes de toute part (touristophobes, méfiez-vous encore !), de restaurants, d'hôtels du monde entier, de bars... et surtout de plages magnifiques.

Nous posâmes nos affaires sur l'une des plages principales d'Olüdeniz très calme malgré les grands écrans qui diffusaient en direct un match de l'Euro de football. La nuit était déjà tombée depuis un moment, et nous fûmes curieux de nous baigner afin d'avoir un avant-goût de cette eau si transparente et chaude que l'on nous vantait sur les guides touristiques. Et la surprise fut de taille : il avait beau être minuit, nous avons pu nous baigner sans problème dans cette eau tiède et bel et bien transparente. Séduits par cette plage calme et paradisiaque, nous décidâmes de dormir sur les transats de cette dernière, en accès gratuit la nuit jusqu'à 6 heures du matin ; où nous fûmes doucement réveillés par l'agent de la plage.



Jour 4 : Olüdeniz – Faralya

Au réveil, nous remarquons que beaucoup d'autres personnes, seules ou en groupes, dormaient également sur cette plage. Après un petit déjeuner copieux dans l'un des petits restaurants de la ville, nous prîmes le *dolmuş* afin de rejoindre Faralya, à une vingtaine de minutes de trajet, qui abrite la célèbre Butterfly Valley. Sur place, nous vous conseillons vivement la George House. Pour un prix raisonnable, ils vous offrent un accueil chaleureux et des plats faits maison, avec une vue imprenable sur la mer. Ainsi, pour 50 TL par personne, nous avons eu une nuit à l'auberge, dîner et petit-déjeuner (excellents !) compris. D'autre part, la plage de la vallée sera gratuite si vous êtes hébergés par la George House ; sinon, c'est 7 TL l'entrée. La journée, nous entamons donc notre descente de la Butterfly Valley afin de rejoindre une plage unique. Tout cela n'est pas accessible par voie routière, la vallée étant fermée, seul un chemin rocheux et vertigineux vous permettra de profiter d'une eau chaude et d'une vue exceptionnelle. Peureux ou acrophobes s'abstenir !

Il vous faudra parfois descendre au moyen d'une corde, sans protection, des dizaines de mètres de roche verticale ou passer d'étroits chemins au bord du vide. Prévoyez de bonnes chaussures et suffisamment d'eau : les températures en plein été dans la vallée avoisinent les 45 degrés et il vous faudra une bonne heure de descente. Le trajet en vaut réellement la peine, la plage est petite et calme, très peu de touristes s'y baignent, contrairement à Olüdeniz, et l'eau y est turquoise et tiède.

Le soir, nous dormons donc à la George House et le matin suivant nous prîmes la route pour Bodrum.



Jour 5 : Faralya – Bodrum – Istanbul

Près de 250 kilomètres séparent Faralya de Bodrum. Pourtant, les deux étant des lieux touristiques, nous n'eûmes pas de mal à rejoindre notre point d'arrivée. Seulement deux voitures et 3 heures et demie de trajet plus tard, nous arrivâmes à Bodrum, réputée être le « Saint-Tropez turc ».

Effectivement, cette ancienne ville grecque regorge de maisons blanches et le centre-ville est plein de charme, si ce n'est que les touristes y sont très nombreux et que les commerçants tentent à tout prix de vous faire entrer dans leurs magasins. Nous avons trouvé ça particulièrement désagréable, mais il s'agissait de la première fois depuis le début de notre périple que les commerçants nous racolaient autant.

C'était là de notre dernière étape avant de prendre le bus de nuit pour rejoindre Istanbul. Le voyage s'est, dans sa globalité, très bien déroulé. Les rencontres faites en auto-stop ont été amusantes et enrichissantes. Les voyageurs rencontrés nous offraient quasi systématiquement de quoi boire et manger. Était-ce parce que nous étions des touristes ? Nous ne savons pas, mais nous avons tous été agréablement surpris par l'hospitalité et la gentillesse de chacun. La barrière de la langue –aucun de nous ne parlait réellement turc, hormis quelques mots– n'a pas été un problème et nous avons su, certes parfois avec difficulté, nous faire comprendre et arriver à bon port. Férés d'aventures et de découvertes, vous pouvez effectuer un voyage en auto-stop sur la côte égéenne turque sereinement. Si en France il est possible d'attendre plus d'une heure au bord d'une autoroute, sachez que de notre expérience en Turquie, vous n'attendrez jamais plus d'un quart d'heure.

